



16 Octobre 2020

ASSEMBLEE ANNUELLE



SOMMAIRE

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.....	3
2. PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION.....	5
3. RAPPORT DU DIRECTEUR	6
1.1 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT.....	6
1.2 L'ASSOCIATION EN CHIFFRES	6
1.2.1 Assurer une qualité d'accueil.....	8
1.2.2 Accompagner des publics difficiles	8
1.2.3 Devenir citoyen	9
1.3 LES PERSPECTIVES	9
4. UNITE DE VIE L'OREE DU BOIS.....	11
1.4 ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE	11
1.5 PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNES	12
1.6 MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	13
1.6.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé	13
1.6.2 Le quotidien	13
1.6.3 Le travail avec les familles.....	13
1.6.4 Actions et éléments significatifs en 2019.....	14
1.7 INSCRIPTION DE L'UNITE DANS LE TERRITOIRE.....	16
1.8 ORIENTATIONS DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT	16
1.9 PERSPECTIVES	16
5. UNITE DE VIE PIERRE LOUVEL	18
1.10 ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE.....	18
1.11 PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNES	18
1.12 MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	19
1.12.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé.....	19
1.12.2 Le quotidien.....	20
1.12.3 Le travail avec les familles.....	20
1.12.4 Actions et éléments significatifs en 2019	20
1.13 INSCRIPTION DE L'UNITE DANS LE TERRITOIRE.....	21
1.14 ORIENTATIONS DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT.....	21
1.15 PERSPECTIVES.....	21
6. UNITE DE VIE LE CHAMPENOIS	22
1.16 ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE.....	22
1.17 PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNES	23
1.18 MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	23
1.18.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé.....	23

1.18.2	<i>Le quotidien</i>	24
1.18.3	<i>Le travail avec les familles</i>	24
1.18.4	<i>Actions et éléments significatifs en 2019</i>	25
1.19	INSCRIPTION DE L'UNITE DANS LE TERRITOIRE.....	26
1.20	ORIENTATIONS DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT	26
1.21	PERSPECTIVES.....	26
7.	DISPOSITIF REMEDIATION	27
1.22	LE DISPOSITIF	27
1.23	LE LANCEMENT MAI/JUIN 2019	27
1.24	LES MOYENS.....	27
1.25	L'EXPERIMENTATION EN OCTOBRE-DECEMBRE 2019.....	27
1.26	PERSPECTIVES 2020 :	28
8.	DISPOSITIF MILIEU OUVERT AJAP	29
1.27	ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE.....	29
1.28	PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNES	29
1.29	MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	30
1.29.1	<i>Le Projet d'Accompagnement Personnalisé</i>	30
1.29.2	<i>Le travail avec le jeune</i>	30
1.29.3	<i>Le travail avec sa famille</i>	31
1.29.4	<i>Actions et éléments significatifs en 2019</i>	31
1.30	INSCRIPTION DU DISPOSITIF DANS LE TERRITOIRE	32
1.31	ORIENTATIONS DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT	32
1.32	PERSPECTIVES.....	33
9.	DISPOSITIF APPARTEMENT ESPACE GERARD DOUCET	34
1.33	ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE.....	34
1.34	PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNES	34
1.35	MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	35
1.35.1	<i>Le Projet d'Accompagnement Personnalisé</i>	35
1.35.2	<i>L'accompagnement spécifique à l'autonomie</i>	35
1.35.3	<i>Actions et éléments significatifs en 2019</i>	35
1.36	INSCRIPTION DU DISPOSITIF DANS LE TERRITOIRE	35
1.37	MOTIF DE L'ARRET DE L'ACCOMPAGNEMENT	35
1.38	DOMICILE DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT	35
1.39	PERSPECTIVES.....	35
10.	SERVICE ADMINISTRATIF, RH ET FINANCIER	36
1.40	BILAN SOCIAL	36
1.40.1	<i>Effectif global</i>	36
1.40.2	<i>Répartition par type de contrat</i>	36
1.40.3	<i>Embauches dans l'année</i>	37
1.40.4	<i>Pyramide des âges</i>	38
1.40.5	<i>Nature des fins de contrat (file active 2019)</i>	39
1.40.6	<i>Les arrêts de travail</i>	40
1.41	BILAN FINANCIER	43

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

« Entre le Kairos et l'Ubris » : une volonté

L'année qui vient de s'écouler a connu une crise sanitaire imprévisible et sans précédent. Cette dernière, dans l'effectivité du travail éducatif réalisé sur le terrain nous a permis de mieux mesurer notre dispositif organisationnel, de faire de ce moment ce que les grecs nommaient « Kairos » c'est-à-dire cette capacité humaine et des organisations à s'emparer d'un moment pour réfléchir à la nature d'une structure (ici un établissement) et la modifier, sans oublier l'Ubris c'est-à-dire le sens profond qu'on se doit de toujours donner à l'action.

Dans ces conditions sanitaires difficiles, nous avons tenu et poursuivi nos missions. Le suivi des jeunes a été assuré. Une prime COVID a été attribuée aux personnels par le Conseil Départemental. Ce geste financier si hautement symbolique honore ses décideurs. Je veux ici les remercier au nom du CA et de la dirigeance.

Dans le même temps « ce moment incertain », nous a rappelé que « le pire dans une situation de crise c'est de faire ce qu'on faisait d'habitude » selon l'expression de la philosophe Simone WEIL. Nous nous sommes donc penchés sur l'avenir profitant de cette fenêtre de tir conceptuelle (Kairos) qu'offre la pandémie.

En ce sens, ce rapport moral devient prospectif. Le « mouvement » constant et nécessaire à toute organisation s'y inscrit comme un préalable incontournable. L'immobilité est la mort des organisations.

L'année prochaine sera marquée par la poursuite du programme « équerre » qui vise à la mise en place de procédures claires et rigoureuses à tous niveaux. C'est là une exigence nécessaire à l'efficacité et un préalable incontournable à notre volonté d'extension de notre établissement. J'y reviendrai. Dans le même temps, l'Association s'est dotée d'un nouveau projet Associatif.

Le programme équerre qui se poursuivra dans l'année à venir touche bien évidemment l'aspect financier. Avec l'aide de notre autorité de contrôle et de tarification notre situation financière s'est notablement améliorée par rapport aux années antérieures déficitaires. Nous sommes à l'heure actuelle très proche du point d'équilibre voire à en léger excédent si on tient compte d'une provision de 85 000 €. C'est un acquis à poursuivre et à consolider. C'est un objectif prioritaire d'optimisation de l'argent public. C'est la préparation et la condition nécessaire à une gestion future de type CPOM. Nous devons, à ce stade, faire progresser notre trésorerie et nos capacités d'investissement. C'est un objectif fixe. Impératif.

L'année qui vient de s'écouler a marqué et inscrit dans les textes comme objectif l'extension, maintenant possible, de l'établissement en termes de nombre de jeunes accueillis ; visant à assurer plus encore et mieux nos missions éducatives et en même temps à quitter la taille intermédiaire de notre établissement. Cette année nous a vus développer l'accueil de jeune à l'AJAP, amorcer le développement des appartements, inscrire le projet Jules Ferry dans ce développement-là (meilleur accueil des jeunes, appartements de semi autonomie ou d'autonomie). C'est là, la démarche de développement définitivement choisie par l'Association. En ce sens, ce rapport moral, est, je le sais, un rapport d'orientation. Cette démarche nécessite la mise en place d'un nouveau projet d'établissement. C'est un objectif 2020-2021.

Je veux aussi, ici, pointer la qualité du travail engagé avec et par notre autorité de contrôle et de tarification et sur la façon dont, de notre côté (mais aussi de la sienne) nous le concevons et le conceptualisons. Dans la transparence, le dialogue et son intelligence.

Je reprendrais cette seule formule « Accueillir des jeunes c'est les accueillir dans le cadre d'une systémie globale. Sans cette dernière le travail éducatif est perturbé et fragilisé » ceci, bien évidemment, dans le respect de la place et du rôle de chacun.

Ce rapport moral, dans ses attendus orientatifs, à l'aube d'une année (2020-2021) tremplin (installation à Jules Ferry, développement des appartements, colloque AJA, continuation du programme équerre, renforcement de la chaine hiérarchique) inscrit l'AJA dans une dynamique pensée de développement. Cette dynamique conjugue le Kairos et l'Ubris.

Ceci n'est permis que par le travail des équipes sur le terrain et par l'implication totale de la gouvernance et de la dirigeance. C'est un constat heureux et une exigence renouvelée. J'en remercie tous les acteurs, au nom du CA.

**Le Président
d'Action Jeunesse de l'Aube**

Jean-Paul FOSSET

2. PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION

Issue du mouvement ATD Quart Monde et des clubs de prévention, Action Jeunesse de l'Aube est une association de protection de l'enfance créée en 1972 et située à Troyes dans l'Aube. Son siège social et administratif est situé 188 rue de Preize à TROYES.

L'association s'est donné pour but « de mener des actions en faveur des jeunes en difficulté sociale, dans leur dimension familiale en lien avec les acteurs sociaux et institutionnels impliqués. Il s'agit de favoriser et d'accroître les capacités du jeune accueilli en vue de son développement personnel et de son intégration sociale, dans le respect des valeurs édictées, notamment par la charte des personnes accueillies ou la charte des droits de l'enfant ».

Son objectif est de proposer à chaque jeune un projet d'accompagnement personnalisé.

Forte de ses 50 salariés, l'association assure l'accompagnement de 75 jeunes âgés de 11 à 21 ans dans le cadre de mesures judiciaires et administratives. L'AAJA répartie son activité entre :

Une équipe dirigeante avec un directeur d'association, un chef de service administratif et financier et trois chefs de service éducatif.

Des services éducatifs (30 ETP éducateurs dont 4 régulateurs, 3 ETP maitresses de maison) :

- ⇒ 3 unités de vie pour une capacité de 32 places (+ une place d'urgence),
- ⇒ Un Accueil de Jour et d'Accompagnement à la Parentalité représentant 32 mesures,
- ⇒ 7 appartements de suite destinés à préparer les futurs et jeunes majeurs à l'autonomie.
- ⇒ Une équipe de surveillant de nuit (8 ETP)
- ⇒ Un service administratif (3ETP)
- ⇒ Des services généraux : lingères, personnel d'entretien, technicien de maintenance (2,75 ETP)

L'effectif en personnel total en 2019 était de 55.5 équivalent temps plein.

3. RAPPORT DU DIRECTEUR

1.1 Organisation et fonctionnement.

L'année 2019 a été marquée par la poursuite du travail engagé sur la mise en conformité réglementaire du fonctionnement des services. Les horaires de travail des unités de vie ont fait l'objet d'une révision afin de respecter la convention collective de travail et des procédures écrites sont venues préciser les modalités de fonctionnement général des services afin d'assurer une lisibilité à l'ensemble des salariés. Pour exemple, les modalités de l'application de la modulation du temps de travail (communément appelé annualisation) ont été formalisées par une fiche horaire mensuelle plus claire pour chaque salarié. Cette fiche s'avérait nécessaire afin d'encadrer et sécuriser le déclenchement des heures supplémentaires au sein de l'association. Il s'agit de rendre plus efficient notre gestion des ressources humaines.

Dans le même ordre d'idée, les entretiens professionnels ont été mis en place afin d'accéder, à terme, à une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences adaptée aux besoins actuels de l'association et à son développement. Les emplois précaires sur le dispositif des appartements Espace Gérard Doucet ont pu être pérennisés par l'octroi de moyens supplémentaires suite au passage de la commission de sécurité sur ce dispositif en 2018. Il faut souligner ici l'engagement et la confiance de l'Autorité de Contrôle et de Tarification à l'égard de notre association qui nous oblige à poursuivre nos efforts de modernisation de notre fonctionnement institutionnel et de professionnalisation de nos équipes éducatives afin d'assurer un accompagnement de qualité auprès des jeunes qui nous sont confiés.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels a été élaboré. Nous devons à présent y intégrer l'évaluation des risques psychosociaux avec la collaboration des représentants du personnel de l'association. Dans le même esprit, nous avons formé en 2019 une dizaine de salarié à la fonction de Sauveteur Secouriste du Travail ; cette démarche se poursuivra en 2020.

Plus globalement, une mise en œuvre de tableaux de bord, tant pour le suivi de l'activité que pour l'analyse budgétaire, est en cours, en lien avec le déploiement de notre nouveau logiciel métier Cegi-Alfa.

Enfin, 2019 a été mis à profit afin de définir un nouveau projet associatif. Ce document, feuille de route pour les 5 ans à venir, a été élaboré dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement auquel l'association a fait appel afin de consolider son organisation interne.

1.2 L'association en chiffres

Le déploiement du logiciel Cegi Alfa permettra, à terme, une meilleure extraction des éléments chiffrés du bilan d'activité.

Caractéristiques de la file active (Tous dispositifs confondus)

Année	Nombre d'accueils	Nombre de sorties	Nombre de présents au 31/12	File active 2019
2017	46	63	68	
2018	41	40	69	107
2019	48	38	76	114

➤ Répartition par âge

↪ de 10 à 12 ans	6	soit	6,00 %
↪ de 13 à 15 ans	26	soit	26,00 %
↪ de 16 à 18 ans	64	soit	64,00 %
↪ de 19 à 21 ans	4	soit	4,00 %

➤ Répartition par sexe

↪ hommes	74	soit	78,72 %
↪ femmes	20	soit	21,28 %

L'activité retenue au budget sur les unités de vie a été fixée à **13 672 journées**. L'activité prévisionnelle auboise est fixé à **13 399 journées** (Taux cible auboises de 98%).

Année	Activité réalisée	Activité prévisionnelle	Delta
2017	13276	13532	-1.93%
2018	13043	13334	-2.23%
2019	13607	13672	-1.01%

Pour l'exercice 2019, Il a été réalisé **13 607 journées** réparties comme suit :

- ❖ **13 345 journées** pour le Département de l'Aube, soit 54 journées en moins par rapport à l'activité prévisionnelle auboise.
- ❖ **262 journées** hors département pour un montant facturé de 48 904€92.
- ❖ L'activité globale réalisée présente un solde négatif de 65 journées au regard de l'activité retenue au budget. Suite à la réunion budgétaire du 22 juillet 2020 et à notre courrier du 24 juillet, nous avons convenu d'une responsabilité partagée concernant l'activité auboise non réalisée. Le constat avait été fait avec les services du département de la nécessité d'améliorer les procédures d'admissions afin de limiter les places vacantes. Ce constat a abouti à la rédaction d'une nouvelle convention de financement à même de sécuriser le fonctionnement budgétaire de l'association et de rendre plus fluide nos procédures d'admissions.

Pour l'AJAP, l'activité retenue au budget a été fixée à **10 573 journées**. L'activité prévisionnelle auboise est fixé à **10 362 journées** (Taux cible auboises de 98%).

Pour l'exercice 2019, Il a été réalisé **11 580 journées** pour le Département de l'Aube, soit 1007 journées de plus par rapport à l'activité prévisionnelle auboise et 1218 journée de plus par rapport à l'activité retenue au budget. Cette suractivité, autorisée par la Directrice Enfance-Famille, nous a permis d'augmenter progressivement notre capacité d'accueil sur ce dispositif et démontrer ainsi notre capacité à absorber de nouvelles mesures à moyen humain constant dans la perspective d'une augmentation de notre capacité.

1.2.1 Assurer une qualité d'accueil

Mettre à l'abri est une notre premier devoir. Mettre à l'abri, c'est protéger des dangers extérieurs en proposant un cadre de vie rassurant sur lequel l'enfant peut s'appuyer pour rebondir. Cela passe par la formalisation d'un référentiel d'intervention qui permet de projeter l'enfant ; une formation intra (Le quotidien en MECS) a débuté en 2019 et se poursuivra sur 2020 autour de cette question. Mais cela passe également par un lieu de vie le plus agréable possible.

Ainsi, depuis déjà plusieurs années, un projet de construction d'un nouveau foyer était dans les tuyaux afin de remplacer notre unité de vie vieillissante située rue Chalmel devenue obsolète et peu adaptée aux jeunes accompagnés. Ce projet de construction étant bloqué, le Conseil d'Administration a donc pris la décision d'acheter un bien immobilier sur la commune des Noes près Troyes en mars 2019 afin d'apporter un cadre de vie plus serein aux jeunes accompagnés. Rappelons qu'à cette période, un reportage télévisé, peu flatteur pour notre secteur, avait mis en lumière notre travail auprès du grand public. Cette recherche de sérénité s'est rapidement transformé en cauchemar. Nous avons en effet dû faire face à une forte opposition des riverains et de la mairie des Noes, et ce, malgré nos rencontres avec les élus et l'intervention du Président du Conseil Départemental afin de soutenir le projet. De fait, les conditions n'étant plus réunies pour s'implanter sereinement sur cette commune, décision a été prise avec le Département de renoncer à ce bien, mais pas à la fermeture de l'unité rue Chalmel. Nous avons très rapidement trouvé un autre bien immobilier sur la commune de la Chapelle Saint Luc, encore plus adapté à nos besoins car source potentiel de développement d'activités.

Nous devons ici remercier le Conseil Départemental qui s'est immédiatement montré acquéreur de ce bien et qui, à l'issue de travaux d'aménagement, mettra à disposition de notre association ce nouveau lieu d'accueil qui se veut innovant dans sa conception et son approche. En effet, l'objectif est de travailler en inclusion, notion familière au secteur du handicap, en associant la population de la commune et ses associations notamment. Des rencontres partenariales Département/Commune/AJA se sont rapidement organisées pour co-construire ce projet qui devrait voir le jour en 2020. Ce rapport étant rédigé post crise sanitaire, nous pouvons d'ors et déjà informé que l'ouverture est repoussée à septembre 2021.

1.2.2 Accompagner des publics difficiles

Nous l'évoquons déjà dans nos précédents rapports d'activité, l'accompagnement des publics difficiles peut mettre à mal nos équipes ainsi que les autres jeunes accompagnés. Notre mission première, protéger, a pu ainsi être remise en cause notamment sur l'unité de vie Pierre Louvel au cours du premier semestre 2019. En effet, nous devons déplorer une hausse significative du nombre de notes d'incident sur cette période et, plus inquiétant encore, du nombre de dépôts de plaintes des salariés pour des faits d'agressions. Le nombre d'accident du travail est en baisse sur cette même période, mais principalement lié à des faits de violence.

Année	Rapports d'incident	Plaintes pour agression	Accident du travail
2018	42	13	13
2019	73	17	10

Loin de nous la volonté d'affirmer que certains jeunes n'ont pas leur place dans nos dispositifs, mais force est de constater que la constitution d'un collectif de jeune est déterminante afin de pouvoir exercer nos missions de manières efficaces. Cela nécessite une collaboration entre les services de l'ASE et nos établissements, mais également inter-association. C'est dans ce but que des réunions des directeurs d'associations de protection de l'enfance du territoire ont été initiées en 2019. Elles viennent compléter les réunions trimestrielles organisées par l'ASE. L'objectif recherché est de coordonner nos actions face à ce public complexe en envisageant des relais sans attendre le point de rupture. D'autre part, la mise en place en 2019 de l'analyse des pratiques professionnelles pour l'ensemble des

personnels est un espace de réflexion éthique qui s'avère essentiel pour faire face à ces situations complexes.

1.2.3 Devenir citoyen

Projeter l'enfant, c'est aussi lui permettre de prendre une place active au sein de la cité. En effet, si la mission première des éducateurs est bien de protéger, ça n'est pas de la société que l'enfant doit être protégé. L'ouverture sur le droit commun est donc essentielle, notre intervention n'étant que provisoire. De surcroît, quelle est la légitimité d'une intervention éducative si la participation effective des jeunes n'est pas assurée ? Il s'agit donc de passer d'une configuration de vulnérabilité, induite par la notion d'aide contrainte, à une capacité d'agir ou empowerment, ce processus par lequel un individu acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action et de s'émanciper.

2019 a marqué les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. La défenseure des enfants, Madame Avenard a souhaité organisée pour cette occasion une Consultation Nationale des droits de l'Enfant. Notre association s'est inscrite dans ce projet et un groupe de 10 jeunes a été constituée. Pas facile pour ces jeunes d'aborder la question des droits de l'enfant (notamment le droit à la famille) alors que pour la majorité d'entre eux, le placement est subi. Et pourtant, si certains d'entre eux ont abordé, avec beaucoup de pudeur et de respect du groupe, leur histoire personnelle, ils ont rapidement dépassé l'affection pour accéder à la réflexion. Des thèmes ont rapidement émergé, mais plus important encore, des jeunes ont émergé. Je pense en particulier à Thialy, jeune très effacé sur son unité et qui a su montrer dans cet espace une autre facette de lui-même qui ne l'a pas quitté depuis. Je pense à Stéphane, au parcours institutionnel long, qui a su prendre de la hauteur sur son histoire pour être porteur d'une proposition d'amélioration des droits de l'enfant qui puissent être utile à tous. Durant les ateliers, les adultes se sont vite effacés et l'écriture des 5 propositions est le fruit du travail commun des jeunes sans aucune intervention de notre part.

Trois jeunes du groupe sont ensuite devenus les ambassadeurs aubois (c'est ainsi qu'ils se sont nommés eux-mêmes) lors de la journée anniversaire de la CIDE à Paris en novembre 2019. Journée riche en émotion pour nos ambassadeurs car cette consultation nationale devenait concrète. Ils n'étaient plus 10 jeunes réunis dans une salle pour parler de leurs droits, mais plus de 200 au côté du Défenseur des Droits, Monsieur Toubon, et de Madame Avenard, défenseure des enfants. Ils étaient fiers d'être là, de rencontrer leurs pairs venus de toute la France, fiers d'être reconnus par les adultes dans leurs droits, fiers d'être entendus par ceux qui nous gouvernent. J'ai encore en mémoire leurs regards lorsque nous sommes rentrés dans la grande salle de l'Unesco, qu'ils ont pris place sur les sièges des représentants des différents pays. Je n'oublie pas l'investissement dont ils ont fait preuve dans les différents ateliers proposés l'après-midi dans les locaux du Défenseur des Droits, et puis l'attente de Stéphane qui, avant de repartir pour prendre le train, a souhaité parler à Madame Avenard en privé. Merci à elle pour sa disponibilité. Par cette consultation, elle a permis à de nombreux jeunes de rendre tangible cette notion de droits de l'enfant.

Cette consultation est amenée à devenir pérenne ; le rapport annuel 2020 du défenseur des enfants, pour lequel notre association a été sollicitée, portera sur ce thème majeur s'il en est pour notre secteur spécifique qu'est la protection de l'enfance.

Parallèlement à cette démarche, nous avons initié une révision co-construite (professionnels, administrateurs, parents et enfants) de notre règlement de fonctionnement. Démarche chronophage s'il en est, mais prémisses à la mise en place d'une instance de participation des jeunes au sein d'Action Jeunesse de l'Aube.

1.3 Les perspectives

L'année 2020 sera, enfin, aurait dû être riche pour Action Jeunesse de l'Aube en terme de projet. Elle a finalement été riche sur le plan humain notamment, mais n'empêchons pas sur le rapport d'activité à venir.

L'association s'étant dotée d'un nouveau projet associatif, la réécriture de notre projet d'établissement va pouvoir s'initier. C'est un chantier indispensable afin d'inscrire nos actions dans une professionnalisation, une expertise de nos pratiques auprès d'un public varié que nos équipes accompagnent au quotidien. C'est également un signal donné à notre autorité de contrôle et de tarification que nous sommes à présent organisés pour développer notre activité en s'appuyant sur des besoins repérés sur le territoire. Cela sera le cas pour l'AJAP qui va voir sa capacité d'accueil passée de 32 à 40 en 2020 et pour les Appartements Espace Gérard Doucet pour lesquels nous sommes autorisés à expérimenter la mise en logement extérieur pour 3 mesures dans le cadre de baux de sous-location.

L'ouverture d'un nouveau collectif inclusif à la Chapelle Saint Luc, pour remplacer notre unité de vie rue Chalmel devenue obsolète, est un projet d'envergure, source de dynamisme pour nos équipes. Notre collaboration avec les élus de la commune, les riverains, le département va se poursuivre afin de faire de ce projet un succès au service des jeunes qui nous sont confiés.

Sur le plan budgétaire, nous allons poursuivre nos efforts de rigueur et de transparence afin de définir un Budget Base Zéro, préalable indispensable à toute négociation de CPOM. L'objectif est d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2020, ce qui nous apparaît possible à présent.

Une nouvelle identité visuelle d'Action jeunesse de l'Aube va également voir le jour en 2020, identité qui sera, qui aurait dû être dévoilée à l'occasion d'un colloque qu'Action Jeunesse de l'Aube organisera, aurait dû organiser, en mars 2020 sur la question des besoins fondamentaux de l'enfant.

A l'instar de Philippe Meirieu, je demeure convaincu que chaque adulte doit être garant des droits des enfants et non gendarme de ses devoirs.

En 2020, un volontaire en service civique interviendra spécifiquement sur une mission de promotion et d'accompagnement d'actions de sensibilisation à la citoyenneté et à la participation des jeunes. La révision co-construite de notre règlement de fonctionnement va se poursuivre avec pour objectif la mise en place, à court terme, d'une instance de participation des usagers digne de ce nom au sein de notre association. Et l'élaboration du projet d'établissement sera l'occasion d'inscrire la citoyenneté et la participation des jeunes comme préalable à tout acte éducatif.

Enfin, à l'horizon 2021, il nous faudra lancer le chantier de l'évaluation au regard du nouveau dispositif en cours d'élaboration par l'HAS. L'objectif de cette réforme est de simplifier la démarche d'évaluation et d'inscrire les ESMS dans une perspective d'amélioration continue de la qualité. Les travaux en cours s'orientent actuellement sur un nouveau référentiel portant sur quatre valeurs prioritaires liées aux pratiques d'accompagnement :

- le pouvoir d'agir de la personne,
- le respect des droits fondamentaux,
- l'approche inclusive des accompagnements
- la réflexion éthique des professionnels.

Vous l'aurez sans doute remarqué, ces quatre valeurs sont présentes dans ce rapport d'activités. C'est celle que je défends depuis maintenant deux ans, et vous les retrouverez bien évidemment dans les pages qui suivent qui vous présentent en détails l'activité de chaque dispositif.

4. UNITE DE VIE L'OREE DU BOIS

L'Orée du Bois, située au 63 rue Etienne Pédrion, est une maison sur deux étages. Il existe des bâtiments et salle d'activités dans ce lieu. Un verger arboré, ainsi qu'une cour qui est appréciée des enfants lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte.

Les jeunes disposent d'une chambre double avec WC et salle de bains particulière.

A proximité d'une ligne de bus, ce foyer permet aux jeunes d'effectuer quelques déplacements à pied (15 minutes du centre-ville) ou en bus aisément.

L'amplitude horaire des éducateurs est de 07h00 à 23h00, celles des veilleurs sont de 22h00 à 07h00. Nous privilégions les doublures de 09h00 à 22h00 ; sachant que la semaine la maitresse de maison arrive à 08h00.

L'équipe de l'Orée du Bois dispose d'un kangoo et d'un trafic.

1.4 Organisation de l'équipe éducative

L'équipe de l'Orée du Bois est composée d'un volontaire service civique de janvier à novembre qui renforce l'équipe chaque soir et certaines matinées sur des temps de week-ends afin d'organiser des temps d'activités sportives, ludiques et culturelles.

Ainsi, cela a permis de détacher un même collègue de l'équipe sur des temps repérés par les jeunes pour assurer le suivi et soutien scolaire, faire le lien avec l'éducateur référent, les familles à ce sujet. Nous ne pouvons que constater l'efficacité de cette organisation qui a facilité le maintien à la scolarité mais aussi l'amélioration des résultats scolaires pour l'année 2019 sur le groupe de jeunes.

L'équipe de l'Orée du Bois a accueilli :

- Deux stagiaires Educatrices Spécialisées :
 - 1 en deuxième année Educatrice Spécialisée
 - 1 en troisième année Educatrice Spécialisée
- Une stagiaire travaillant en ITEP
- Une élève de Terminale pour l'élaboration d'un questionnaire

Des temps de bilan avec l'IRTS ont été assurés de façon régulière.

Nous intégrons les stagiaires dans l'équipe éducative afin de faciliter et/ou coordonner leurs projets et/ou mobiliser l'équipe dans sa mise en place d'actions socio-éducatives en interne ou dans le cadre de travail en partenariat. Une ancienne collègue stagiaire a été embauchée dans l'équipe. Il s'agit d'une collègue diplômée TISF. Son regard et son partage d'analyses avec les collègues éducatifs apportent une réflexion collégiale pertinente.

Chaque semaine, une réunion est animée par la Cheffe de Service avec l'ensemble des membres de l'équipe. Deux fois par an, des réunions de cohésion ont lieu sur l'initiative du régulateur et de l'équipe, en accord avec la Cheffe de Service sans sa présence. L'équipe échange sur sa pratique, s'autorise à exprimer un ressenti sans regard hiérarchique. Il est aussi travaillé les règles de vie, le règlement du foyer durant ces temps-là.

L'arrêt de travail d'un collègue de l'équipe, le régulateur, a nécessité une réorganisation de l'équipe. Un collègue s'est vu confié la responsabilité de la mission de régulateur temporairement jusqu'au retour du collègue nommé soit une durée de 5 mois. Un collègue est venu compléter l'équipe sur ces temps. L'équipe fait preuve d'adaptation et de souplesse dans les plannings et nous soulignons l'effort fait par chacun.

De même, lors de la période de congés, les plannings sont réactualisés pour compenser la personne absente, sans un renfort extérieur.

Depuis septembre, un collègue de l'Orée du Bois, par roulement de 6 semaines, est détaché de 09h00 à 16h00, 4 jours par semaine pour accompagner les jeunes sur le dispositif Remédiation. Il assiste néanmoins à la réunion d'équipe et intervient sur le mercredi.

1.5 Profils des jeunes accompagnés

Capacité d'accueil	12
File active 2019	18
Âge moyen	15 ans
Durée moyenne d'accompagnement	2,5

Origine des mesures	
Administrative	Judiciaire (dont OPP)
1	17

Mesure ou orientation complémentaires				
PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD
4		3	4	

Lieu de vie de l'enfant à l'admission		
Famille	Famille d'accueil	MECS
9	3	4

Origine géographique des jeunes						
Agglo de Troyes	Secteur Romilly	Secteur Bar sur Aube	Secteur Aix en Othe	Secteur Bar sur Seine	Secteur Brienne le Château	Hors Département
10	1	5	1	0	1	1

Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée				
Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisés (IME, ITEP, etc)	Déscolarisé
8		1	7	2

La prise en charge des jeunes de l'Orée du Bois, souffrants de troubles dysharmoniques et externalisés du comportement, interroge régulièrement l'équipe sur la posture éducative et notre pratique professionnelle. La difficulté majeure reste la complexité des intervenants entre la prise en charge scolaire, psychologique, pédopsychiatrique et notre accueil au quotidien pour répondre au mieux à la souffrance psychique de nos adolescents s'exprimant par de la violence, des mises en danger récurrentes, certaines addictions à l'alcool et cannabis mais aussi des actes délictueux. Nous n'avons pas tous le regard avec le même prisme ce qui peut parfois générer de l'incompréhension de l'équipe.

Le cadre de la Protection de l'Enfance n'est pas toujours suffisant pour répondre avec efficacité aux besoins de jeunes confiés. La prise en charge des jeunes ayant une problématique d'handicap doit être améliorée.

1.6 Modalités d'accompagnement

1.6.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

Sur la base du projet élaboré, le jeune peut évoluer, soutenu tant par sa famille, famille élargie que par l'équipe éducative notamment par son référent qui centralise les multiples informations et pistes d'action. Il est envisagé le plus souvent le retour du jeune en famille en fonction du potentiel familial.

Le parent joue prioritairement un rôle, l'éducateur venant en aide si besoin, ceci lorsque la situation familiale le permet. L'équipe travaille au maintien du lien, se déplace à domicile, encadre les visites médiatisées. Nous soutenons les familles au domicile pour faire le pont, renforcer leur action, prévenir des difficultés lors de week-end ou vacances.

Concernant le PAP, nous nous appuyons sur le diagnostic partagé en équipe, avec la Cheffe de Service, ainsi que le regard d'un psychologue (intervenant dans le Pôle Psychologique de l'AJA), du jeune et de sa famille. Nous composons avec « une banque de données » de points forts, et d'axe d'amélioration pour mettre en œuvre à tout moment des savoirs être dans des disciplines implicites de la vie quotidienne : scolaire, gestion argent de poche, santé, vie sociale et famille. Nous enrichissons nos observations lors de rencontres avec les partenaires, la famille et le jeune pour obtenir une pratique avertie et analyse afin de définir au mieux des perspectives constructives d'aide à l'accompagnement.

1.6.2 Le quotidien

L'unité a vocation à accompagner toute l'année ces jeunes. Seules trois semaines par an, l'unité ferme pendant la durée d'un camp tandis que les autres jeunes sont accueillis en famille ou exceptionnellement pour une courte durée sur une autre structure de l'association. L'accent est particulièrement mis au quotidien sur l'hygiène de vie, l'alimentation, le bien être, le respect de soi, des autres, du lieu de vie, la gestion des vêtements, de leur entretien, l'argent de poche, les temps de repos, d'activités proposées par le foyer et loisirs à l'intérieur.

La sociabilisation est l'axe primordial de travail de l'équipe auprès de ces jeunes.

Des temps d'écoute individuels ainsi que les réunions hebdomadaires du groupe sont proposées d'une façon formelle mais aussi au gré de la vie du groupe et des aléas de chacun des jeunes. Les éducateurs s'efforcent de plutôt faire avec le jeune, d'expliquer, de donner au sens aux divers apprentissages.

De nombreuses activités existent au sein de l'unité de vie, sont également priorisées les activités à l'extérieur. En revanche, rares sont les jeunes inscrits en club.

La maitresse de maison joue un rôle important du lundi au vendredi afin de permettre aux jeunes de se sentir « chez eux ».

1.6.3 Le travail avec les familles

L'équipe a su améliorer son repérage afin d'optimiser son intervention de « l'aller-vers » en direction des familles en risque de rupture avec leur enfant. Consciente de certaines tensions, l'équipe a tenté de les détourner pour recréer un lien différent entre famille/jeune afin de renouer un dialogue, de redonner une autre image du parent et/ou de l'enfant.

L'équipe prend en compte la singularité de la famille et entretient une communication valorisante régulière et sécurisante aussi. Nous communiquons chaque semaine avec les

familles et aidons à fixer des mini objectifs communs entre jeune et celles-ci pour favoriser les temps de retours week-ends et vacances.

Seul un jeune, en 2019, ne bénéficiait d'aucun droit de visite, ni d'hébergement. Des rencontres régulières en présence du Cheffe de Service avec l'éducateur référent sont organisées afin de recueillir le ressenti du placement, de faire évoluer le motif de celui-ci.

Les familles prennent connaissance de la lecture de nos écrits et peuvent librement exprimer leur avis contradictoire.

En 2019, nous nous sommes vus confier des visites médiatisées dans nos locaux ou en sortie extérieure. Celles-ci sont effectuées à chaque fois que possible par l'éducateur référent. Nous essayons de privilégier ce lien avec la famille, souvent « perdue » par la multiplicité de nos interventions rythmant un internat.

Nous sollicitons les familles pour chaque rendez-vous médical, scolaire et les transportant si nécessaire.

Certaines familles ont pu bénéficier de quelques séances auprès d'un ou d'une psychologue du pôle afin que l'enfant « n'éponge » pas la problématique parentale. Le parent peut ainsi se recentrer ensuite sur les besoins de son enfant.

« L'image de soi et l'image de la famille sont réciproquement interdépendantes » (N. Ackerman)

1.6.4 Actions et éléments significatifs en 2019

Des camps à chaque vacances scolaires ont été proposés :

- ⇒ Un camp d'hiver à GERARDMER pour 9 jeunes
- ⇒ Un camp à Pâques itinérant en vélo pour sensibiliser au respect de la nature et la découverte des lacs pour 9 jeunes.
- ⇒ En mai, un week-end à la « Ronde des Feux » avec 5 jeunes.
- ⇒ En juin, un séjour de trois jours à SAINT DIZIER pour assister à un festival de musique.

Pour la période estivale en juillet :

- ⇒ 1 camp d'une semaine en Ardèche pour 9 jeunes.
- ⇒ 1 camp dans les Deux-Sèvres pour 9 jeunes.
- ⇒ Aussi 2 camps de 3 jours pour 5 jeunes en camping de Géraudot et Dienville.

Aux vacances de la Toussaint, un camp organisé par une stagiaire (3^{ème} année ES) avec 9 jeunes.

« Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide » (Albert Einstein).

Un barbecue organisé en juin a réuni les jeunes et leurs familles en présence de l'ensemble des membres de l'équipe éducative et d'autres personnels de l'AJA. Les jeunes dans le verger remportent un vif succès auprès des familles. L'équipe a ponctué l'après-midi par un « Paint Ball » avec l'ensemble des jeunes du foyer et un pique-nique au lac.

Le goûter organisé à l'approche de Noël a permis à certains jeunes de monter sur scène et démontrer qu'ils ont un bon potentiel dans certains domaines (musique, chants, jeux etc).

En 2019, il n'y a pas eu de changement majeur dans l'équipe, sauf l'arrivée d'une TISF.

Le jeune service civique n'a pas été remplacé à son départ en novembre.

La scolarité reste un enjeu majeur pour le projet de chaque jeune. Chaque soir, un éducateur se détache pour le temps de 16h30 à 18h30 pour le soutien scolaire. La question de la référence scolaire demeure dans la réflexion de l'équipe. Il serait indispensable de renforcer le soutien scolaire personnalisé. L'éducateur référent garantit un lien étroit avec l'école primaire, le collège, lycée, CFA, maitres de stages, employeur, Mission Locale.

La médiation et la régulation sont autant d'outils sans cesse activés.

En 2019, les diplômes obtenus par les jeunes de l'Orée du Bois sont :

- ⇒ 1 CFG
- ⇒ 2 brevets professionnels
- ⇒ Et une signature d'un contrat d'apprentissage au CFA de Pont Sainte Marie

Formation d'équipe en 2019 :

- ⇒ Deux collègues ont bénéficié d'une formation sur 2 jours de secourisme.
- ⇒ L'ensemble de l'équipe, dans les locaux de l'Orée du Bois, ont suivi une formation incendie et entraînement pour une évacuation.
- ⇒ A compter de juin 2019, des séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle ont eu lieu à raison d'une par mois.
- ⇒ Une formation sur 3 ans a commencé en 2019 sur les besoins éducatifs en MECS. 3 éducateurs, une éducatrice et la maitresse de maison y participent.
- ⇒ La maitresse de maison est en formation à l'IRTS de Reims depuis septembre afin d'obtenir la certification du diplôme de maitresse de maison en septembre 2020 (3jours par mois). A ce sujet, la fiche de mission et posture éducative a été retravaillé avec les personnes concernées en réunion mensuelle.
- ⇒ 2 à 3 jeunes et leur famille participent à la réunion mensuelle sur l'élaboration du règlement de fonctionnement. Cette réunion animée par le directeur, en présence d'un administrateur, d'éducateurs et du Cheffe de Service, est riche d'échanges et de partages sur le vécu de nos jeunes accueillis.

En mai, a eu lieu une rencontre avec les jeunes ambassadeurs de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant). Il a été présenté aux jeunes la convention et la proposition d'ateliers d'expression. Un jeune de l'Orée du Bois a participé activement et a eu l'opportunité le 20 novembre 2019 d'aller à Paris, de s'exprimer, d'être entendu à une échelle internationale lors de la journée pour les 30 ans de la CIDE. Cette journée restera inoubliable pour ce jeune de l'Orée du Bois.

En mars, les juges sont venus avec les administrateurs et le CODIR afin de partager une meilleure connaissance de chacune de nos attentions respectives afin d'améliorer la qualité de nos écrits notamment. Une visite des différents sites de l'AJA a ponctué l'après-midi. Les juges ont pu croiser les jeunes qu'ils voient dans leur cabinet d'une façon autre.

En mars, une rencontre avec l'association Prélude (Association des accueillis et anciens accueillis en Protection de l'Enfance). Il n'a y pas eu de suite en 2019.

Un travail étroit en 2019 s'est fait avec l'ALT et l'ANPAA que nous avons sollicité systématiquement pour recevoir des jeunes rencontrant un problème pouvant déboucher sur une addiction ou réelle, soit à l'alcool, soit au cannabis.

Nous avons commencé à travailler sur les référentiels ES/ME lors des réunions d'équipe. Le temps imparti de nos réunions hebdomadaires n'a pas permis de continuer cette réflexion permettant à chacun de se situer quant à sa posture éducative et à une éventuelle montée en compétences personnelles. C'est aussi un temps riche de partage et d'échanges sur nos pratiques professionnelles en plus de l'APP.

Le travail entrepris avec le pôle psychologique est un outil sollicité par l'équipe tant pour les jeunes accueillis, et certains parents que pour un éclairage de travail engagé par le/la psychologue et l'équipe de façon interactive.

Sur l'Orée du Bois, un violent incident, en décembre, s'est produit et nous avons dû demander au juge de faire hospitaliser, en psychiatrie, un jeune afin de le protéger de lui-même.

A noter, en 2019, le nombre de plaintes déposées par des membres de l'équipe éducative envers les jeunes est croissant. Il s'agit d'une démarche éducative pour un rappel à la loi et non d'une sanction en tant que telle.

1.7 Inscription de l'unité dans le territoire

L'Orée du Bois a de nouveau des relations apaisées avec le voisinage. En effet, lorsqu'il y a des crises de jeune, celles-ci sont dans nos locaux, ce qui n'engendre pas les mêmes soucis. Nous sollicitons régulièrement l'ensemble des dispositifs de droit commun et les acteurs de proximité se situant à Troyes.

- ⇒ Réussir un travail d'accompagnement auprès d'un jeune ne peut s'effectuer sans un travail de réseau.
- ⇒ La convention avec la SPA a toujours un franc succès auprès de nos jeunes et des chiens promenés sans aucun doute.

Nous fidélisons nos liens avec le milieu médical et para médical afin de faciliter la prise de rendez-vous et notre suivi.

Majoritairement, les jeunes se déplacent en bus.

Un jeune de l'Orée du Bois fréquente régulièrement un club de quartier à Saint André les Vergers, étant scolarisé au collège de la Villeneuve.

Notre présence dans l'ensemble des établissements scolaires facilite une meilleure communication et connaissance de nos jeunes scolarisés.

1.8 Orientations des jeunes à l'issue de notre accompagnement

Orientation à la sortie							
Famille	Milieu ouvert	MECS	CEF	FJT	CHRS	Logement autonome	Autre
2	1	1	0	0	0	0	3

Les mesures de fin de placement sans suivi éducatif sont rarement proposées au jeune et sa famille. Il n'est pas rare de demander une mesure AJAP en continuité. Quelques jeunes sont réorientés vers un établissement de la Protection de l'Enfance de l'Aube. Nous déplorons le manque de structure d'accueil mixant l'accès aux soins et à l'éducatif.

1.9 Perspectives

Le travail entrepris sur le fonctionnement institutionnel doit continuer à améliorer nos pratiques professionnelles.

L'équipe évoluera sans doute en septembre 2020 afin de repenser la diversité des diplômes des membres de l'équipe pour s'enrichir de regard croisé.

L'investissement autour du travail collaboratif du règlement de fonctionnement perdure, ainsi que l'engagement de travaux, d'atelier autour de la CIDE.

L'équipe de l'Orée du Bois, en 2019, a apprécié une certaine stabilité et a su s'impliquer avec dynamisme auprès des jeunes accueillis malgré les difficultés réelles rencontrées et accompagner les familles en évaluant leurs compétences et leur redonner confiance en leur capacité, et potentiel évolutif.

L'équipe de l'Orée du Bois a su être suffisamment sécurisante et stable pour poser ainsi les jalons d'une action éducative efficace.

5. UNITE DE VIE PIERRE LOUVEL

L'unité de vie Pierre Louvel est située 15 rue Chalmel à Troyes. Cette bâtisse ancienne sur trois niveaux est vétuste. Les conditions d'accueil ne sont plus adaptées au profil de jeunes que nous accueillons.

Les jeunes disposent généralement d'une chambre double, à l'exception d'une qui permet de travailler l'autonomie d'un futur majeur. Les sanitaires et douches sont à disposition sur les deux étages.

La localisation en centre-ville de l'unité permet l'accessibilité à tous les services, transports (bus et gare à proximité) et commerces pour ainsi développer un réseau de proximité.

1.10 Organisation de l'équipe éducative

L'équipe éducative est composée de 8 éducateurs dont 1 éducateur en formation, 1 volontaire service civique, une maitresse de maison et des surveillants de nuit.

Un fort turn-over et un contexte fragile marquent cette année 2019 sur de l'unité. Il y a eu beaucoup de remplacement et d'arrêts sur cette période :

- 2 départs d'éducateur
- 5 remplaçants suite à des accidents de travail ou des arrêts maladie
- 1 contrat de professionnalisation Moniteur Educateur
- 1 volontaire civique (1er semestre).
- 1 éducateur de renfort pendant les 3 mois d'été
- 2 stagiaires (un éducateur spécialisé et une AES)

De plus, le nombre équivalent temps plein est à 7.5.

L'équipe éducative de jour est majoritairement masculine. L'équipe éducative de nuit (surveillants) est également majoritairement masculine. Le profil formatif des éducateurs est réparti ainsi :

- 4 Educateurs Spécialisés ou équivalence licence professionnelle
- 2 Moniteurs Educateurs dont un contrat de professionnalisation
- 1 BPJEPS ou équivalence
- 1 non diplômés.

Formations dispensées : Mise en place de :

- L'analyse de la pratique professionnelle
- Formation « le quotidien en MECS »
- Formation incendie
- Formation SST

1.11 Profils des jeunes accompagnés

	2018	2019
Capacité d'accueil	12	12
File active	23	23
Âge moyen	15	14
Durée moyenne d'accompagnement	12.5 mois	7.5 mois

La rotation des jeunes accueillis sur l'unité a diminué la durée d'accompagnement et a baissé l'âge moyen d'une année. Pour autant, la file active est restée stable. Ces deux dernières années ont été mouvementé avec autant d'entrées que de sorties.

Origine des mesures		
	Administrative	Judiciaire (dont OPP)
2018	1	22
2019	0	23

Mesure ou orientation complémentaires					
	PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD
2018	8	0	4	3	0
2019	5	3	1	2	0

Les profils des jeunes tendent à se modifier avec des situations familiales complexes avec des investigations. Le travail partenarial avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse continue à être renforcé dans une cohérence d'actions éducatives.

Lieu de vie de l'enfant à l'admission				
	Famille	Famille d'accueil	MECS	Autres
2018	10 dont 3 suivis en milieu ouvert	1	4	1 MNA
2019	9	3	10	1 MNA

L'unité a accueilli des jeunes en réorientation suite à des placements sur des accueils d'urgence (CDE) qui se sont prolongés.

Origine géographique des jeunes								
	Agglo de Troyes	Secteur Romilly	Secteur Bar sur Aube	Secteur Aix en Othe	Secteur Bar sur Seine	Secteur Brienne le Château	Hors Département	Autres
2018	12	2	1	1	2	1		2
2019	14	3	0	0	0	4	0	1

Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée						
	Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisés (IME, ITEP, etc)	Déscolarisé	Autres
2018	5	2	2	8 dont 2 exclusions		4 décrochages scolaire
2019	18	2	0	4	0	

Le profil des jeunes tend davantage vers une scolarité générale ou adaptée et sans décrochage scolaire. Aller vers le droit commun est un objectif que ce soit directement ou encore par des phases d'inclusion.

1.12 Modalités d'accompagnement

1.12.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

Il manque un travail de formalisation des PAP. Nous avons renforcé notre collaboration avec l'ASE afin de co-construire le Projet Pour l'Enfant et pouvoir ainsi en découler la formalisation des PAP.

L'équipe éducative participe à des synthèses extérieures, à des réunions partenariales.

Les $\frac{3}{4}$ des jeunes accueillis bénéficient d'un suivi psychologique soit dans le cadre de l'établissement spécialisé ou en libéral, soit avec l'appui du pôle psychologique de l'AJA.

Le protocole d'accueil institutionnel est mis en place à travers :

- Rencontre avec les responsables légaux pour une prise de contact et une visite de l'unité
- Mise en place d'un bilan à la médecine préventive
- Première consultation obligatoire, en lien avec le pôle psychologique AJA
- Rapport d'observation un mois après l'arrivée

Ces éléments observables et recueils de données permettent d'orienter les objectifs d'accompagnement et de la mise en place du PAP.

1.12.2 Le quotidien

La proximité des services, commerces et transports favorisent l'autonomie mais également les sorties sans autorisation. Une multitude de déclarations inquiétantes sont effectuées.

L'aménagement de l'unité, les conditions d'accueil et le peu d'espace extérieur ne permettent pas aux jeunes de pouvoir se poser sereinement sur l'unité. Néanmoins la force de proposition des éducateurs quant aux sorties extérieures et l'adhésion permettent de souffler et d'expérimenter de nouvelles activités.

Les séjours extérieurs sont fortement appréciés par les jeunes qui sont demandeurs. L'éloignement avec le quotidien, la découverte d'un nouvel environnement modifie la dynamique de groupe. Des projets de mini-camps se sont déroulés sur les périodes de la Toussaint et de Noël. Un séjour sur Paris a permis de travailler plus particulièrement l'autonomie d'un petit groupe de quatre adolescents.

Dans l'attente du déménagement et du projet de l'unité au Noes-près-Troyes, cet investissement sur l'extérieur a permis de patienter.

1.12.3 Le travail avec les familles

Le lien avec les familles est fait concernant l'ensemble des actes éducatifs en lien avec le projet du jeune dans un but de co-construction. L'éducateur référent est l'interlocuteur principal sur le suivi du projet. Le PAP est l'outil pour formaliser le projet avec la famille et le jeune.

Les jeunes accueillis sur l'année 2019 ont peu de droits d'hébergement. C'est pourquoi, beaucoup de visites médiatisées sont mis en place afin d'entretenir le lien avec l'ensemble de la famille (parents, fratrie, grands-parents). Le nombre de calendrier de visites est très conséquent sur cette année.

1.12.4 Actions et éléments significatifs en 2019

Dans l'attente du déménagement et afin d'offrir des conditions d'accueil plus agréables, un réaménagement d'une partie de l'unité a commencé à être mis en place avec l'installation d'une nouvelle cuisine et différentes réparations suite à des dégradations occasionnées par des jeunes lors d'incidents. L'éducatrice en formation a également rédigé un projet spécifique. En ce sens, avec les jeunes ont participé à la réflexion du petit matériel nécessaire quant à l'aménagement de leur chambre.

L'équipe a modifié l'aménagement des pièces. Ainsi la salle informatique a été déplacée afin d'offrir une chambre supplémentaire et plus spacieuse. Ces espaces ont permis de créer des chambres occupées par un seul jeune et de travailler la semi-autonomie pour les plus âgés dans un internat de MECS.

1.13 Inscription de l'unité dans le territoire

Dans une dynamique d'inclusion sociale, l'action éducative s'est portée de plus en plus sur l'ouverture auprès des acteurs du droit commun. Un réseau d'acteurs de proximité de la vie quotidienne (pharmacie, médecin, commerces de proximité...) permet de travailler l'autonomie. L'inscription et les partenariats créés avec les associations locales ou clubs sportifs permet de travailler la socialisation. Enfin les accompagnements auprès des administrations (mairies, CPAM...) ou des dispositifs d'intégration (Mission Locale, MLDS-EN..) permettent de préparer les jeunes à leur évolution.

Une expérimentation concernant le dispositif de remédiation s'est mis place au niveau institutionnel afin d'accompagner les jeunes sans projet, en attente d'orientation, en décrochage scolaire sur des supports de médiations culturels, citoyen. Cet outil a pu être utilisé par les jeunes de l'unité Pierre Louvel.

1.14 Orientations des jeunes à l'issue de notre accompagnement

	Orientation à la sortie							
	Famille	Milieu ouvert	MECS	CEF	FJT	CHRS	Logement autonome	Autre
2018	1	6	7 dont 4 en interne AJA	1	1	0	1	
2019	1	3	5 dont 3 en interne	0	1	0	0	

Suite aux incidents rencontrés sur l'unité, des mouvements internes ont été décidé afin de protéger chaque jeune et d'apporter une réponse éducative dans un cadre plus approprié.

1.15 Perspectives

- Investir le nouveau projet d'unité soutenu par le Conseil Départemental, au-delà du déménagement sur un projet plus large et une ouverture sur l'extérieur en lien avec la commune de domiciliation et ses habitants, La chapelle St Luc, mais également avec l'ensemble des partenaires œuvrant sur ce secteur.
- Formaliser l'ensemble des Projets d'Accompagnement Personnel
- Continuer à structurer notre accompagnement auprès des jeunes et à professionnaliser l'équipe à travers la formation.

6. UNITE DE VIE LE CHAMPENOIS

L'unité est située au 188 rue de Preize à Troyes à côté des locaux administratifs, de l'AJAP et a facilement accès au hangar sportif. Elle est desservie par des bus de ville à 10 min du centre-ville où se trouve collèges et lycées de l'agglomération.

L'unité est ouverte toute l'année sept jour sur sept. Les éducateurs interviennent sur une plage éducative de 7h à 23h, les veilleurs prenant le relais de 22h à 7h. Sept chambres pouvant accueillir chacune 2 jeunes dans de bonnes conditions, disposant d'un sanitaire garantissant l'intimité des jeunes accueillis.

Au rez-de-chaussée, se trouve une salle scolaire, une salle à manger nouvellement renouvelée en mobilier neuf, un bureau et une salle annexe pour les rangements pharmacie et casiers des éducateurs installés en 2019, une salle loisirs, une chambre de garde, un sanitaire, une cuisine en attente de rénovation depuis 2018.

Deux véhicules sont mis à disposition, un Kangoo et un trafic 9 places.

1.16 Organisation de l'équipe éducative

L'équipe du champenois est composée de 8,5 ETP dont 7,5 éducateurs :

- ⇒ une monitrice éducatrice
- ⇒ une monitrice éducatrice en attente certification
- ⇒ un éducateur en cours de VAE moniteur éducateur
- ⇒ une éducatrice en contrat aidé à 50%
- ⇒ deux éducateurs sportifs
- ⇒ deux éducateurs spécialisés
- ⇒ une maîtresse de maison diplômée BTS ESF (Economique, social et familial)

La personne en contrat civique est passée sur un contrat aidé réalisant son service à 50% sur l'unité assurant une continuité dans l'accompagnement de par sa connaissance de l'unité. Il n'y a plus de contrat civique désormais. Une stagiaire ES 2^{ème} année a réalisé son stage sur l'unité sur l'année 2019. Un stagiaire 3^{ème} année a été accueilli et continue son stage en 2020. L'accueil des stagiaires tout l'année permet de prendre du recul sur les pratiques professionnelles. Des rencontres ponctuelles se font avec des formateurs de l'IRTS au sein de l'unité pour évaluer les stagiaires.

La maîtresse de maison a changé à nouveau apportant un souffle dynamique à l'équipe apportant de nouvelles organisations et des propositions éducative intéressantes, de par sa formation et son passé professionnel en IME.

Une éducatrice était en congés maternité, remplacée par une éducatrice qui connaît bien la structure pour y avoir travaillé dans le cadre de son contrat de professionnalisation. Un collègue en cours de VAE ES est parti en fin d'année pour un poste dans une autre association.

Les réunions hebdomadaires permettent d'une semaine à l'autre de repenser les plannings afin de pallier à un arrêt maladie, une absence ou un remplacement de collègue pour des congés.

Rares, sont les semaines où chaque éducateur intervient sur la matrice horaire de base. En revanche, nous essayons de garder le rythme 1 sur 3 de roulement sur les temps de travail de week-end.

La disponibilité de chacun des membres est à souligner.

1.17 Profils des jeunes accompagnés

Capacité d'accueil	12
Place d'urgence	1
File active 2019	14
Âge moyen	16
Durée moyenne d'accompagnement	2

12 garçons âgés entre 10 et 18 ans sont accueillis sur l'unité. La volonté est de les inscrire dans des dispositifs scolaires ou de formation scolaire. Les profils accueillis n'ont pas toujours permis d'appliquer cette volonté. Certains jeunes sont accueillis parallèlement en ITEP, un seul en internat.

Origine des mesures	
Administrative	Judiciaire (dont OPP)
1	12

Mesure ou orientation complémentaires				
PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD
4		1 en attente	2	2

Lieu de vie de l'enfant à l'admission			
Famille	Famille d'accueil	MECS	Autres
10	1	2	1

Origine géographique des jeunes						
Agglo de Troyes	Secteur Romilly	Secteur Bar sur Aube	Secteur Aix en Othe	Secteur Bar sur Seine	Secteur Brienne le Château	Hors Département
13	1	1			0	1

Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée					
Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisés (IME, ITEP, etc)	Déscolarisé	Décrochage scolaire
4	2	1	2	2	5

La cohésion d'équipe est mise à l'épreuve par les jeunes sans projet présents au nombre de 3 à 4 sur l'année 2019. En effet, le refus de quelques jeunes d'adhérer à un projet quelconque, d'intégrer par ailleurs un parcours de soins accentuent la difficulté quotidienne de l'équipe. Force de constater qu'un petit nombre de jeunes sont devenus dépendants au cannabis ; il nous a fallu repenser l'accompagnement éducatif et prendre en compte une problématique qui nous démunie souvent. Nous n'avons pas la même approche éducative ce qui génère auprès de l'équipe parfois des questionnements, des doutes, quant à notre efficacité éducative.

1.18 Modalités d'accompagnement

1.18.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

Sur la base du projet élaboré, le jeune peut évoluer, soutenu tant par sa famille, famille élargie que par l'équipe éducative notamment par son référent qui centralise les multiples informations et pistes d'action.

Il est envisagé le plus souvent le retour du jeune en famille en fonction du potentiel familial. Le parent joue prioritairement un rôle, l'éducateur venant en aide si besoin, ceci

lorsque la situation familiale le permet. L'équipe travaille au maintien du lien, se déplace à domicile, encadre les visites médiatisées. Nous soutenons les familles au domicile pour faire le pont, renforcer leur action, prévenir des difficultés lors de week-end ou vacances.

Dans le domaine sensible qu'est le suivi scolaire, l'éducateur joue pleinement son rôle, en y associant la famille dès que l'on peut.

Concernant le PAP, nous nous appuyons sur le diagnostic partagé en équipe, avec la Cheffe de Service, ainsi que le regard d'un psychologue (intervenant dans le Pôle Psychologique de l'AJA), du jeune et de sa famille. Nous composons avec « une banque de données » de points forts, et d'axe d'amélioration pour mettre en œuvre à tout moment des savoirs être dans des disciplines implicites de la vie quotidienne : scolaire, gestion argent de poche, santé, vie sociale et famille.

Nous enrichissons nos observations lors de rencontres avec les partenaires, la famille et le jeune pour obtenir une pratique avertie et analyse afin de définir au mieux des perspectives constructives d'aide à l'accompagnement.

1.18.2 Le quotidien

Le foyer LC est ouvert toute l'année. Ainsi, l'équipe entretient des liens étroits avec les familles, élabore des projets, met en place l'accueil des jeunes avec celles-ci et les institutions extérieures.

Les domaines essentiels travaillés avec les jeunes, en y associant leur famille, sont les apprentissages scolaires, la dimension professionnelle, la santé et l'hygiène, la dynamique familiale, les loisirs, la gestion de l'argent de poche, de la vêtue, des temps de loisirs et de l'autonomie notamment pour les plus âgés.

Les jeunes sont généralement entourés d'un binôme d'éducateurs avec lesquels ils passent leur temps de vacances scolaires.

En 2019, aucun jeune du foyer LC n'est allé en colonie de vacances de droit commun. En revanche, des camps sont organisés avec et pour les jeunes sur des périodes de vacances.

1.18.3 Le travail avec les familles

Le travail avec les familles passe par une communication régulière, bienveillante, valorisante avec la famille. La spécificité de chaque famille est prise en compte.

Des entretiens formels et informels avec les familles ont lieu. L'objectif à ne pas perdre de vue est de commencer à travailler sur un retour en famille (lorsque cela est possible) dès le placement en construisant étape par étape et en fonction des motifs rendus dans le jugement en Assistance Educative.

Ensemble, jeune, équipe, famille, nous repérons les forces de compétence des familles.

Nous organisons certaines visites médiatisées dans nos locaux afin d'instaurer un climat de confiance et faciliter les postures qui permettent de cheminer ensemble dans l'intérêt de l'enfant. Nous prenons en compte les appréhensions éventuelles des parents autour d'un placement. Leur implication est favorisée par une attitude bienveillante, une posture non disqualifiante.

Chaque évènement lié à la vie du jeune est transmis à la famille. Cette dernière prend connaissance des écrits, les partage avec l'éducateur référent, la Cheffe de Service parfois, afin de participer à un débat contradictoire si nécessaire.

1.18.4 Actions et éléments significatifs en 2019

Des camps à chaque vacances scolaires sont organisés. Un camp d'hiver dans les Vosges en février, découverte région et sport de glisse sont les thématiques (10 jeunes). A Pâques, un camp à SARREBOURG (9 jeunes). En juillet, un mini-camp au lac de DIENVILLE puis un camp avec un stagiaire 3^{ème} année ES et un éducateur (5 jeunes). En août, un camp en Ardèche pour 10 jeunes et à la Toussaint, 6 jeunes sont partis en Meurthe et Moselle.

Un goûter, agrémenté par des jeunes de plein air et de société, a été organisé en octobre 2019 avec les familles et l'ensemble de l'équipe.

Le goûter de Noël 2019 a mis en lumière le talent de certains jeunes (sans réel projet). L'équipe s'est appuyée sur leur potentiel afin de les encourager à continuer à écrire texte, leur mettre en musique, voire les enregistrer pour certains.

Le dispositif remédiation a permis aux jeunes d'entreprendre certaines démarches sur des temps repérés par tous.

L'analyse de la pratique professionnelle est proposée depuis juin 2019 à l'ensemble des membres de l'équipe.

La maitresse de maison a débuté à l'IRTS de REIMS la formation qualifiante pour l'obtention d'un diplôme commun avec les surveillants de nuit. La maitresse de maison participe ainsi que trois autres collègues de l'équipe à la formation sur les besoins éducatifs en MECS (formation en interne pour une durée de trois ans).

Certains jeunes participent ponctuellement aux réunions mensuelles sur l'élaboration du règlement de fonctionnement.

Les entretiens professionnels ont été réalisés avec la Cheffe de Service pour les éducateurs en CDI depuis plus de deux ans.

En 2019, nous poursuivons et multiplions les rendez-vous avec l'ANPAA pour les jeunes concernés par la problématique de cannabis en exigeant qu'à chaque incident, le jeune ait un rendez-vous pour essayer de comprendre ce qui se joue autour de cette addiction. Le cannabis en 2019 est un « fléau » sur l'unité. 4 à 5 jeunes concernés qui perdent ainsi leur discernement et bon sens. Cela engendre des tensions, voire agressions envers les adultes et jeunes présents. Des plaintes ont été déposées par des membres de l'équipe éducative afin de sensibiliser les jeunes sur la conséquence de leur acte en milieu « ordinaire » ou dans un dispositif de droit commun.

Il faut souligner le seuil de tolérance très élevé de l'équipe éducative face à des incivilités récurrentes, menaces, voire passages à l'acte.

Certains jeunes ont fortement bousculé les règles de vie, transgressant en permanence le règlement. Ces derniers sont dans une dynamique négative perturbés par les effets néfastes du cannabis, accentuant pour certaines leurs troubles du comportement, avec un sentiment d'impunité.

Nous ne pouvons nous résoudre de devenir « l'hôtel Champenois » et usons de stratégie éducative afin de faire réfléchir le jeune à motif de son placement et sur son projet, son objectif, son inadéquation totale avec son comportement. Un nombre croissant de disparitions inquiétantes est à déplorer.

Nous avons su « protéger » le groupe des plus petits du foyer, qui malgré une incompréhension totale voire injustice face aux grands a su continuer à évoluer favorablement.

Un jeune, ayant une problématique liée au cannabis et à l'alcool, a commis un acte grave lors d'une fugue en juillet. Il a été placé en CEF. Cet évènement a bouleversé certains membres de l'équipe, certains jeunes de son unité, d'autres le voyant tel un héros.

1.19 Inscription de l'unité dans le territoire

Le Champenois ne rencontre pas de difficultés particulières avec le voisinage. Deux jeunes ont commis une infraction sur un véhicule garé aux alentours proches du foyer ont reconnu leur infraction et l'assurance a pris en charge les dégâts. Les voisins sont venus en échanger avec les jeunes et ensuite nous remercier de notre démarche.

Les jeunes sont scolarisés sur l'ensemble des établissements scolaires de Troyes et l'agglomération. Ils utilisent le bus.

1.20 Orientations des jeunes à l'issue de notre accompagnement

Orientation à la sortie							
Famille	Milieu ouvert	MECS	CEF	FJT	CHRS	Logement autonome	Autre
0	1	0	1	0	0	0	0

Seuls deux jeunes sont sortis de nos effectifs en 2019, cela signifie une stabilité du groupe avec l'inconvénient de l'installation durable de certains jeunes en émulation négative quant à la consommation de cannabis, au rythme des fugues, de la violence et de la transgression du règlement (ex : les jeunes fument dans leur chambre).

Certains placements sont devenus contreproductifs et une réorientation ou mesure autre serait indispensable afin de remobiliser les autres jeunes du groupe en plus du jeune concerné.

Ces quelques adolescents au nombre de 4 sont en réelle souffrance et expriment leur forte colère contre leurs familles démobilisées ainsi que contre les professionnels chargés du quotidien, se ferment à tout échange, s'opposent à la poursuite de soins ou quelconque traitement et nous inquiète par leur absence de remise en cause et absence de projet professionnel.

1.21 Perspectives

2020, l'équipe devrait compter sur une professionnelle diplômée en juin à l'issue de son contrat pro. La mobilité de certains salariés est envisagée pour septembre 2020. L'objectif est de transférer et mutualiser les savoirs faire, et être de chacun pour une meilleure complémentarité des équipes.

L'équipe doit s'inscrire dans la continuité du travail entrepris sur le règlement de fonctionnement, et les ateliers autour de la CIDE.

7. DISPOSITIF REMEDIATION

Le parcours de vie des jeunes accueillis à l'AJA avec des problématiques individuelles et familiales nombreuses peuvent induire des ruptures dans leur parcours scolaire ou de formation professionnelle. Le projet de remédiation est une réponse institutionnelle, transversale à l'ensemble des foyers, avec pour but de favoriser l'accès au droit commun des jeunes accueillis tout en cherchant en permanence la co-construction avec les familles. En outre, cette démarche doit permettre une évolution des pratiques professionnelles vers davantage d'inclusion.

1.22 Le dispositif

L'objectif du dispositif est de proposer une remédiation éducative susceptible de redonner confiance en eux, de trouver leur place sur le plan social et de se réinscrire dans un dispositif de droit commun : projet éducatif en interne et projet d'insertion en externe.

- Renouer avec leur capacité d'apprentissage et progression personnelle
- Créer un espace pour travailler les codes sociaux, le savoir-faire, la posture, la communication et valoriser les compétences
- Développer et renforcer le partenariat avec les ressources extérieures

Le but est de donner sens aux actions en cohérence avec le projet du jeune. Ces actions éducatives en amont permettront d'affirmer ce cadre, de donner un rythme et les prérequis (savoir-vivre, savoir-être et aptitudes) afin de favoriser l'inclusion du jeune. Les axes forts du dispositif sont :

- La valorisation des compétences sociales et citoyenne
- La transversalité du fonctionnement des équipes développant l'harmonisation des pratiques et une cohérence institutionnelle
- Une dynamique territoriale partenariale pour développer une alliance éducative à travers l'établissement de référence. Cette approche globale du jeune permet une réponse mieux coordonnée.

Le profil des jeunes attendus est tout adolescent sur les unités de l'AJA en décrochage scolaire ou sans projet professionnel.

1.23 Le lancement mai/juin 2019

La philosophie du dispositif est l'appropriation des professionnels de cet outil afin de participer à sa construction. La transversalité favorise la mutualisation des compétences et le partage des expériences des professionnels. Cette phase de lancement a permis de voir que la rotation des plannings sur les différentes unités fonctionne. Le taux encadrement donne la possibilité d'individualiser les accompagnements et de prolonger le travail de mis en place par le référent.

1.24 Les moyens

L'aménagement des locaux ont été effectué en février/mars afin d'avoir 3 pièces distinctes pour accueillir des temps collectifs et individuels. Un véhicule est mis à disposition pour les déplacements. Un volontaire avec une mission de service civique est dédié spécifiquement. Nous avons mis en place les déjeuners au centre de formation à Troyes avec des tickets repas.

1.25 L'expérimentation en octobre-décembre 2019

Sur la période de fin d'année hors vacances scolaires, le dispositif a fonctionné sur 8 semaines avec une moyenne de 7 demi-journées d'ouverture par semaine. L'encadrement a été effectué sur le cycle en rotation par 21 éducateurs et un volontaire en contrat civique de 6 semaines dédiées sur cette mission, soit environ 3 encadrants par jour.

Le dispositif s'adapte aux besoins des jeunes. Il a été mis en place soit en semaine complète ou à temps partiel (matin ou après-midi) ou encore de façon ponctuelle sur une journée ou quelques heures pour une démarche ciblée ou pour compléter un emploi du temps aménagé.

Sur ces 8 semaines, le dispositif a été utilisé par 12 jeunes différents avec une moyenne de 3.5 jeunes par demi-journée. Le profil de ces derniers est de jeune en attente d'orientation scolaire ou d'admission ou de déscolarisation ou d'exclusion temporaire.

Les supports de médiation utilisés sur des ateliers collectifs sont culturels (cathédrales, musées, médiathèque, ludothèque...), sportifs (foot, boxe, vélo...), en lien avec les médias (Débat suite à un film sur la violence, journaux, réalisation d'un film et les effets spéciaux...) et de la médiation animale (SPA, associations, vétérinaire, animalerie...).

Les démarches individuelles sont en lien avec la scolarité, la professionnalisation, l'insertion, voir des démarches administratives... Le partenariat s'est développé avec les différents acteurs (CIO, CFA, établissements scolaires...).

Afin d'enrichir le dispositif, les professionnels ont repéré les jeunes susceptibles de participer au dispositif. Ils ont commencé à répertorier les entreprises susceptibles de prendre des stagiaires et ont fait des suggestions sur l'organisation du dispositif :

- Avec des semaines thématiques (solidaire, découverte professionnelle, nature, dépasser ses limites en sport, sensibilisation à l'alimentation...)
- Participation à un camp-chantier avec les jeunes
- Garder 2-3 activités récurrente chaque semaine
- Mettre en place de la convivialité avec des temps de partage et d'échanges type collation/ sujets actuels avec magazines et journaux
- Mettre à disposition du petit matériel de détente (balles anti-stress, tapis de relaxation, radio...)
- Planifier un créneau en salle de musculation
- Créer un jardin pédagogique...

1.26 Perspectives 2020 :

- Associer les familles au-delà de la simple information des démarches entreprises afin d'être porteuses et actrices de cet accompagnement
- Trouver le fil rouge et les outils du dispositif souvent en rotation permanente
- Planifier le lancement en adéquation avec la rentrée scolaire
- Etudier une autre possibilité de se restaurer autrement

8. DISPOSITIF MILIEU OUVERT AJAP

L'Accueil de Jour et d'Accompagnement à la Parentalité mène une action de prévention des ruptures familiales en mobilisant parents et enfants. Les jeunes nous sont adressés par L'Aide Sociale à l'Enfance du département de l'Aube sur décision judiciaire ou administrative afin de travailler les difficultés familiales au domicile des parents.

Le Service intervient sur l'agglomération troyenne et l'ensemble du département pour des situations à risque en termes de prévention des ruptures familiales, scolaires, professionnelles. L'objectif étant de recréer du lien social, définir et mettre en œuvre un projet pour le ou la jeune.

de l'agglomération troyenne et plus généralement sur l'ensemble du département de l'Aube.

Situés au 186 rue de Preize à Troyes, les locaux de l'AJAP comprennent une grande maison d'habitation et un petit bâtiment éloigné d'une quinzaine de mètre.

- ⇒ Le grand bâtiment accueil comporte 3 bureaux doubles équipés de poste de travail avec ordinateur pour 6 éducateurs, une petite pièce détente, une cuisine tisanerie, une pièce essentiellement utilisée pour les rendez-vous avec les psychologues, 2 toilettes. A l'étage un espace, un espace accueil après la classe, un coin détente pour les jeunes et une grande salle de réunion mutualisée que nous utilisons pour les réunions du domaine AJAP-Appartements Gérard DOUCET.
- ⇒ Dans le petit bâtiment, le bureau du responsable de service ainsi qu'une petite salle de réunion qui est utilisée pour les synthèses, les rencontres familles, les accueils pour les nouvelles mesures.

Le bâtiment principal avec sa cuisine-tisanerie est utilisé tous les mercredis, les dimanches lors des interventions familles et/ou jeunes et pendant les vacances scolaires.

1.27 Organisation de l'équipe éducative

Nombre de professionnel, parité, profil des métiers, stabilité des équipes, moyens matériels (véhicules, etc)

1.28 Profils des jeunes accompagnés

Capacité d'accueil	32
File active 2019	50
Âge moyen	16
Durée moyenne d'accompagnement	2

Origine des mesures	
Administrative	Judiciaire
4	46

Mesure ou orientation complémentaires				
PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD
		1	2	

Lieu de vie de l'enfant à l'admission		
Famille	Famille d'accueil	MECS
50		

Origine géographique des jeunes						
Agglo de Troyes	Secteur Romilly	Secteur Bar sur Aube	Secteur Aix en Othe	Secteur Vendevre	Secteur Arcis sur Aube	Hors Département
40	5	2		2	1	

Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée				
Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisés (IME, ITEP, etc)	Déscolarisé
32	8		2	8

1.29 Modalités d'accompagnement

1.29.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

Si le projet de l'enfant est au cœur de notre dispositif, c'est bien la famille qui est le cadre permanent et soutenant de notre intervention éducative. Plus de 90% de situations portées par le service sont des situations en Assistance Educative. Nous intervenons dans des situations à risques qui sont souvent contiguë à celles où le danger est avéré pour l'enfant. Le magistrat tout en imposant par un jugement en Assistance Educative l'accompagnement de l'enfant ne prend pas la décision d'un éloignement familial.

L'AJAP, sous couvert de la Responsable du Secteur Educatif, met alors en place un contrat d'accueil. Deux objectifs se dégagent :

- L'accompagnement de l'utilisateur dans un projet qui peut/doit évoluer avec le temps tout au long de la mesure.
- Le soutien à son milieu de vie quotidienne. L'accompagnement parental et familial est au cœur de notre action. L'enfant ancré dans son « terreau » familial en est à la fois dépendant, interdépendant et indépendant.

Les éducateurs de l'AJAP interviennent en termes de prévention des ruptures familiales, scolaires, professionnelles et pour des situations à risque leur mission est de construire un projet pour l'enfant où l'action parentale à toute sa place en tant que levier.

1.29.2 Le travail avec le jeune

Porté par l'éducateur référent, le projet individuel de l'enfant se définit et se décline par une prise en charge adaptée à la problématique et à l'âge du jeune. Des entretiens au domicile, à l'AJAP ou en lieu tiers permettent d'établir et de faire vivre une relation éducative qui se veut permanente. Les contacts avec le jeune se font également par téléphone et par SMS. Le contact est interactif et réactif. Chaque éducateur a à sa disposition un téléphone « de service ».

L'établissement d'une relation de confiance mutuelle permet de faire avancer la connaissance de la situation du jeune avec ses forces, ses points faibles.

La compréhension par le jeune et sa famille des attendus de l'ordonnance et du contrat d'accueil permet de mieux prendre en compte un projet commun Jeune-Famille-Service éducatif.

1.29.3 Le travail avec sa famille

Dans l'intervention éducative en milieu ouvert, la place et le rôle des ressources familiales sont primordiales. Le lien avec la famille et l'entourage de l'utilisateur est un domaine essentiel de notre travail. Garantir la place du jeune et prévenir les ruptures familiales passent par un travail de soutien à la parentalité dans une notion systémique. Nos actions visent à requalifier des compétences parentales des domaines et des personnes ressources dans le projet de l'enfant.

La participation des parents lors de nos actions et temps forts permettent de rompre l'isolement dans lequel souvent ils se trouvent. Dans ces moments, nous visons à faire émerger les qualités et les compétences du milieu familial afin de cheminer vers un étayage permettant une reconstruction du lien Parent(s)/Enfants.

Nous utilisons des temps forts de type : temps de socialisation, action de week-end, séjour AJAP, temps après la classe, espace de parole, activité commune pour faire émerger les compétences du ou des parents. Mais également celles des membres de l'entourage direct et impliqué de l'enfant. Ces ressources indirectes sont parfois très importantes dans le vécu, le ressenti et donc les ressorts qui lui permettront d'avancer vers « un futur désirable ».

1.29.4 Actions et éléments significatifs en 2019

Les séjours élaborés et encadrés par les éducateurs de l'AJAP sont des moments importants de l'action éducative du service. C'est l'occasion d'une expérience de la vie en groupe dans laquelle chacun a une responsabilité permettant la cohésion de groupe tant dans la gestion de la vie quotidienne que dans le respect du cadre et de la réglementation de l'activité. La participation de Parents, un ou deux, par séjour permet de décentraliser l'action éducative et de trianguler la relation Enfants/Educateur. Le parent présent prend une place « de tiers séparateur » dans la relation éducative professionnelle afin de lui donner une résonance constructive à plus long terme.

En 2019, nous avons organisé 7 séjours. Ainsi, plus de 50 séjours individuels ont concernés une trentaine de jeunes.

70 temps de socialisation avec repas et activités ont été organisés les mercredi, dimanche et en journée pendant les vacances scolaires. Plus de 30 jeunes différents garçons et filles ont participé à ces moments généralement encadrés par 2 éducateurs de l'AJAP et les stagiaires présents. 6 à 12 jeunes parfois avec des parents sont présents en même temps. Tout ou partie de la préparation du repas peut être confié à un ou plusieurs parents. En période scolaire, ces temps éducatifs sont organisés le mercredi ou le dimanche midi. Pendant les vacances, a minima 2 actions éducatives hebdomadaires sont consacrés à ce temps d'accueil et de vie en petit collectif. A l'issue de ce temps de socialisation avec repas, une activité culturelle, sportive ou avec un autre support est proposé :

- Activités culturelles : cinéma, médiathèque, visite de musées d'un parc de la préhistoire
- Jeu de société :
- Sportives : football, randonnée, patinoire, natation, pétanque, canoé Kayac, bowling
- D'expressions : peinture, activités manuelles, vidéos, atelier cuisine & pâtisserie
- Parc animalier plusieurs parcs ont été visités

Notons également la participation à différents évènements :

- Tournoi de football de Rosières
- Journée de l'apprentissage
- Espace métiers de l'uniforme
- Forum espace jeunes

65 temps d'aide aux devoirs : L'accueil des jeunes est généralement de 17h00 à 19h00 les lundi, mardi et jeudi hors vacances scolaire. Le lien et l'accueil est favorisée par un petit goûter (fruits bien souvent) qui permet d'ouvrir un temps d'échange. Dans certaine situation, un jeune peu bénéficier d'un accompagnement hors ces plages horaires sur le service. Pour les situations éducatives géographiquement éloignées c'est l'éducateur référent de la mesure qui apporte dans le cadre du lieu de vie un soutien et des conseils pour le jeune et sa famille.

Sur ces moments d'accueil ont lieu des discussions afin de favoriser l'émergence d'un bien être visant à garantir la mobilisation du jeune autour de sa scolarité ou sa formation. Nous visons à créer du quotidien « serein » pour le jeune à son domicile quand il rentre de cours mais aussi dans l'établissement scolaire ou de formation sans oublié les trajets parfois source de conflit. Nous repérons les éventuels freins à l'apprentissage ou à l'investissement. Dans ce cas les éléments qui posent problèmes sont transmis à l'éducateur référent de la mesure : soucis de carte de transport, problèmes d'hygiène, carences soupçonnées ou à évaluer, mesure de protection MDPH à envisager.

Pour les plus jeunes nous veillons à ce que les devoirs soient faits, les leçons relues dans un contexte apaisé en restant toujours en lien avec la famille du jeune. Pour les plus autonomes, les échanges ont pour objectif de faire émerger leurs besoins d'aide scolaire ou de formation. Les jeunes accueillis sont sensibilisés à une remise à niveau scolaire, la réalisation d'un CV, les recherches d'employeurs pour trouver un stage ou un apprentissage. Les discussions abordent les réorientations et le rôle des partenaires extérieurs : professeurs, vie scolaire des établissements, patrons pour stages ou apprentissage, mission locale, CFA, Pôle emploi, CIO. 17 jeunes ont bénéficié de ce soutien spécifique en 2019. 14 avaient un profil scolaire et ont bénéficié de l'accompagnement et 3 avaient un profil préprofessionnel.

1.30 Inscription du dispositif dans le territoire

Dans le quotidien de l'action éducative en milieu ouvert, les partenariats sont nombreux : Mission local, Pôle Emploi, la chambre des métiers et de l'Artisanat de l'Aube, les bailleurs sociaux, le CFA, les clubs de sports ou de quartier, l'Education Nationale (Inspection académique, collèges, lycées et école primaire).

Les relations avec les dispositifs de droits communs sont également activés en accompagnement dans le domaine de la parentalité. Les temps d'aide à l'un des parents ou pour l'un des membres de la famille proche est une action systémique qui permet d'ouvrir le champ de l'accompagnement éducatif et d'obtenir des effets souvent efficaces dans l'affiliation de la famille et la prise en charge éducative de l'enfant.

1.31 Orientations des jeunes à l'issue de notre accompagnement

Orientation à la sortie							
Famille	Milieu ouvert	MECS	CEF	FJT	CHRS	Logement autonome	Autre
	14	3					1

1.32 Perspectives

Comme le montre le tableau ci-dessous, le dispositif de l'AJAP avec ses 32 mesures est de plus en plus sollicité par les juges des enfants.

Année	Nb de Mesure	Judiciaire	%	Administratif	%
2013	29	25	86%	4	14%
2014	40	37	92%	3	8%
2015	44	39	89%	5	11%
2016	49	39	80%	10	20%
2017	54	41	76%	13	24%
2018	44	34	77%	10	23%
2019	50	46	92%	4	8%

Cette évolution n'est pas sans conséquence sur le profil et la réalité de vie des jeunes qui nous sont confiés. En 5 ans, les mesures judiciaires sont en progression. L'alternative au placement est souvent une décision qui interpelle la mobilisation des ressources du jeune et de son entourage.

L'intérêt des Juges pour Enfant pour le dispositif AJAP oblige à établir une liste d'attente gérée en amont par l'ASE. En 2019, le temps d'attente a parfois dépassé les 6 à 8 mois. Un délai souvent préjudiciable pour le jeune et sa famille et qui impacte la qualité de notre intervention. Nous pouvons faire l'hypothèse que la réduction du temps de mise en œuvre des décisions éducatives serait de nature à réduire les désordres familiaux et leurs effets, par conséquent la durée de prise en charge globale car notre service interviendrait dans une situation moins dégradée

La réactivité et la disponibilité des intervenants du service AJAP est essentiel. La montée en nombre, la diversité et l'éloignement de nombreuses mesures portées par le dispositif AJAP interpellent la mise en place de moyen matériel notamment en mobilité de déplacement.

9. DISPOSITIF APPARTEMENT ESPACE GERARD DOUCET

Situé 1b rue du Général Sarrail à Troyes, à 150 mètres du bâtiment administratif, il comporte 7 studios sur 2 étages. L'entrée est indépendante. Chaque studio possède une salle de bain et les commodités nécessaires. Sur chaque niveau un espace lingerie pour que le jeune ou la jeune apprenne à laver et sécher son linge. Une salle à manger et un espace détente. Une loggia vient compléter chacun des niveaux.

Au 1^{er} étage un bureau pour les éducateurs et les veilleurs.

1.33 Organisation de l'équipe éducative

L'équipe éducative affectée aux appartements Espace Gérard DOUCET est de 3 ETP. Elle est renforcée par des surveillants de nuit ainsi que du personnel en journée afin d'assurer une présence 24h sur 24h.

Les éducateurs de l'AJAP interviennent à tour de rôle pour assurer cette présence. Un véhicule léger est affecté à ce dispositif.

1.34 Profils des jeunes accompagnés

Capacité d'accueil	7
File active 2018	15
Âge moyen	18
Durée moyenne d'accompagnement	nc

Origine des mesures	
Protection de l'enfance	Contrat jeune majeur
10	5

Mesure ou orientation complémentaires				
PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD
		2		

Lieu de vie de l'enfant à l'admission				
Famille	Famille d'accueil	MECS	FJT	Autres
8	4	3		

Origine géographique des jeunes						
Agglo de Troyes	Secteur Romilly	Secteur Bar sur Aube	Secteur Aix en Othe	Secteur Bar sur Seine	Secteur Brienne le Château	Hors Département
	1	3				

Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée							
Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisés (IME, ITEP, etc)	Sans projet	Demandeur d'emploi	CDD	CDI
5		2	2	6			

1.35 Modalités d'accompagnement

1.35.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

La référence éducative des jeunes accueillis sur les Espaces Gérard DOUCET est mutualisée sur l'ensemble des intervenants des dispositifs AJAP/EGD. Les jeunes garçons et filles sont placés dans des conditions de relative autonomie et d'autonomie accompagnée. Le projet de la jeune ou du jeune est défini lors de l'accueil avec les Responsables Sociaux Educatifs de l'ASE. En 2019, 5 jeunes ont signé un Contrat Jeune Majeur pendant leur séjour sur les appartements.

1.35.2 L'accompagnement spécifique à l'autonomie

Progressivement, les jeunes sont accompagnés pour acquérir les compétences nécessaires à l'autonomie, de la gestion de leur quotidien à la gestion financière, aux démarches sociales et administratives. Souvent les jeunes accueillis sont fragiles dans leurs capacités à gérer leurs relations, les frustrations et se projeter dans un avenir désirable. Le quotidien, c'est aussi l'entretien des locaux personnels et les communs. Savoir faire ses courses alimentaires, des démarches administratives, scolaires, professionnelles sont des objectifs partagés avec la ou le jeune.

1.35.3 Actions et éléments significatifs en 2019

Plusieurs jeunes ont participé à des séjours pendant les vacances scolaires encadrés par les éducateurs des dispositifs AJAP/EGD. La recherche d'un petit boulot pendant les vacances est également souvent inscrit dans les objectifs du projet éducatif individuel.

1.36 Inscription du dispositif dans le territoire

Pour les jeunes majeur ou pré-majeur accueilli sur les appartements, il est important de construire un parcours pour découvrir les dispositifs de droits communs. Les partenariats sont nombreux : IME, Lycée, Centre de formation, Mission local, Pôle Emploi, la chambre des métiers et de l'Artisanat de l'Aube, les bailleurs sociaux, le CFA, les clubs de sports ou de quartier, Médiathèque.

1.37 Motif de l'arrêt de l'accompagnement

Motif d'arrêt		
Mainlevée du placement	Fin de CJM à la demande de l'ASE	Fin de CJM à la demande du jeune
		7

1.38 Domicile des jeunes à l'issue de notre accompagnement

Domicile des jeunes à la sortie					
Famille	FJT	Logement chez un tiers	Logement autonome	CHRS	Autres
1	5		1		

1.39 Perspectives

L'évolution du dispositif d'accompagnement des jeunes majeurs et pré-majeurs dépend de sa capacité à développer un accompagnement de suite vers des dispositifs de logements autonome avec les bailleurs sociaux de notre département. Ainsi, un accompagnement socio-éducatif pour des jeunes ayant acquis les compétences nécessaires à l'autonomie et la gestion de leur quotidien est un objectif qui répondrait dans certaines situations à un besoin en sortie des jeunes accompagnés dans les différents dispositifs de l'AJA.

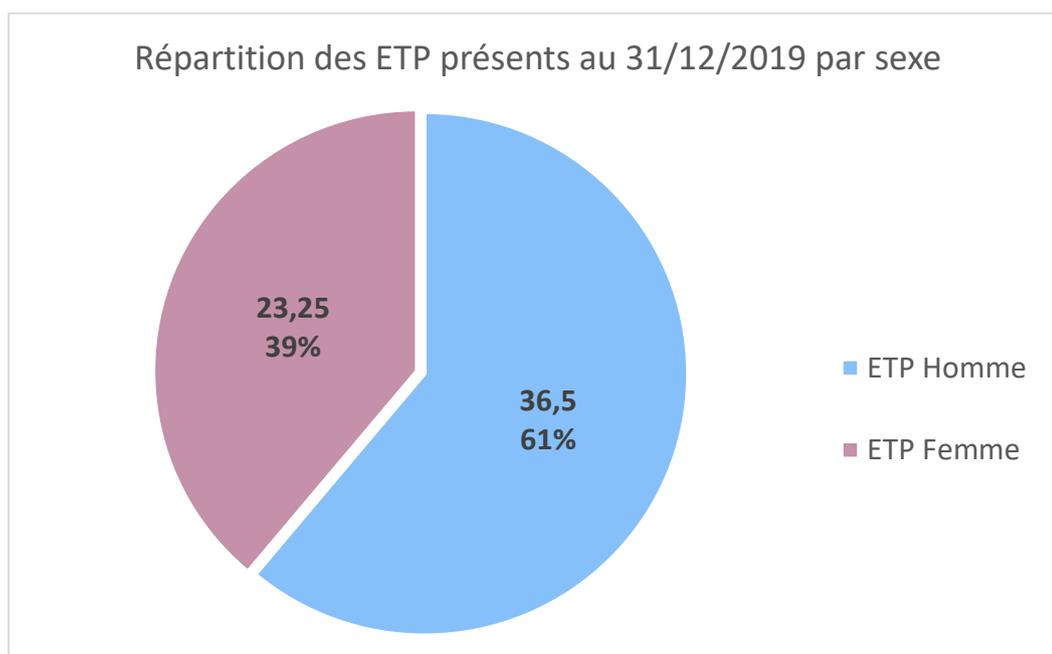
10. SERVICE ADMINISTRATIF, RH ET FINANCIER

1.40 Bilan Social

Le déploiement du logiciel Cegi-Alfa permettra, à terme, une meilleure extraction du bilan social de l'association.

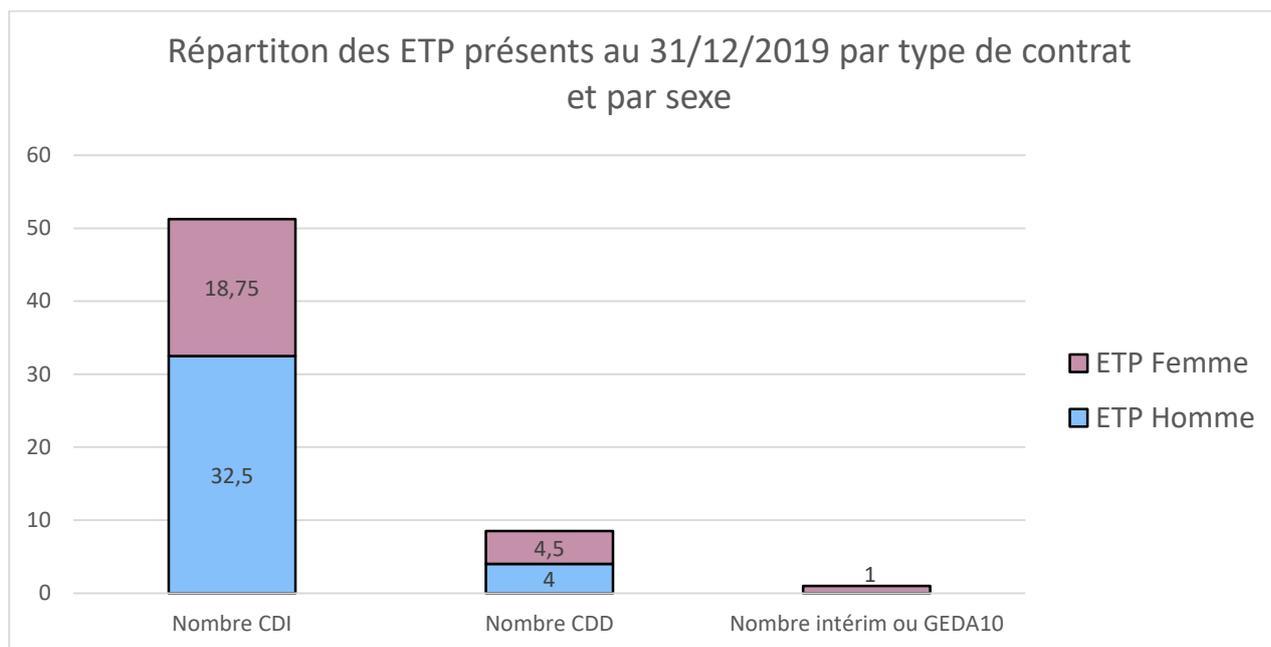
1.40.1 Effectif global

Salariés (tout contrat) présents au 31/12/2019	Effectif total	Effectif en ETP	ETP Homme	ETP Femme
Educatifs	38	37	23,5	13,5
Surveillants de nuit	10	10	9	1
Services généraux	8	7,75	1	6,75
Cadres	5	5	3	2
Total au 31 décembre 2019	61	59,75	36,5	23,25



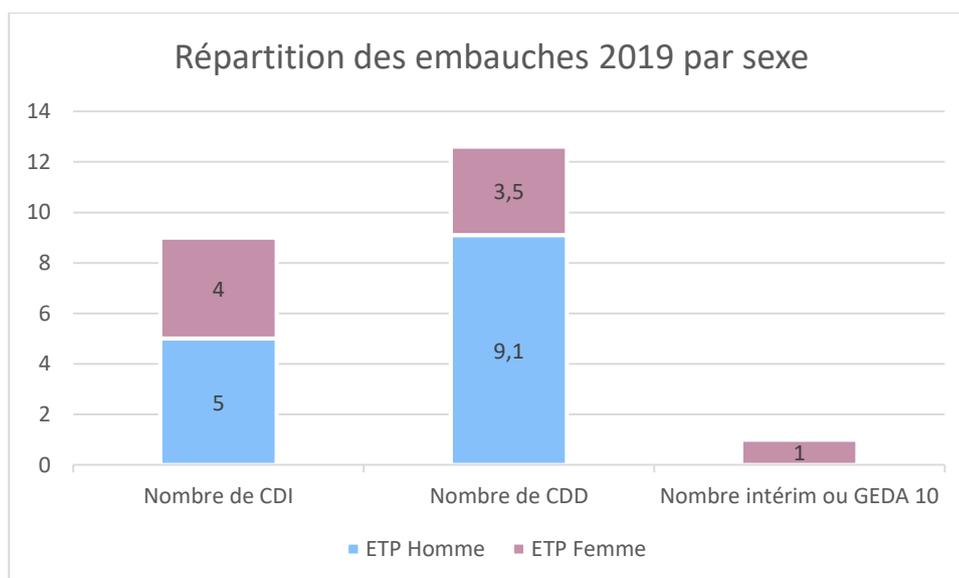
1.40.2 Répartition par type de contrat

Salariés (tout contrat) présents au 31/12/2019	Effectif total	Effectif en ETP	ETP Homme	ETP Femme
Nombre CDI	52	51,25	32,5	18,75
Nombre CDD	9	8,5	4	4,5
Nombre intérim ou GEDA10	1	1	0	1



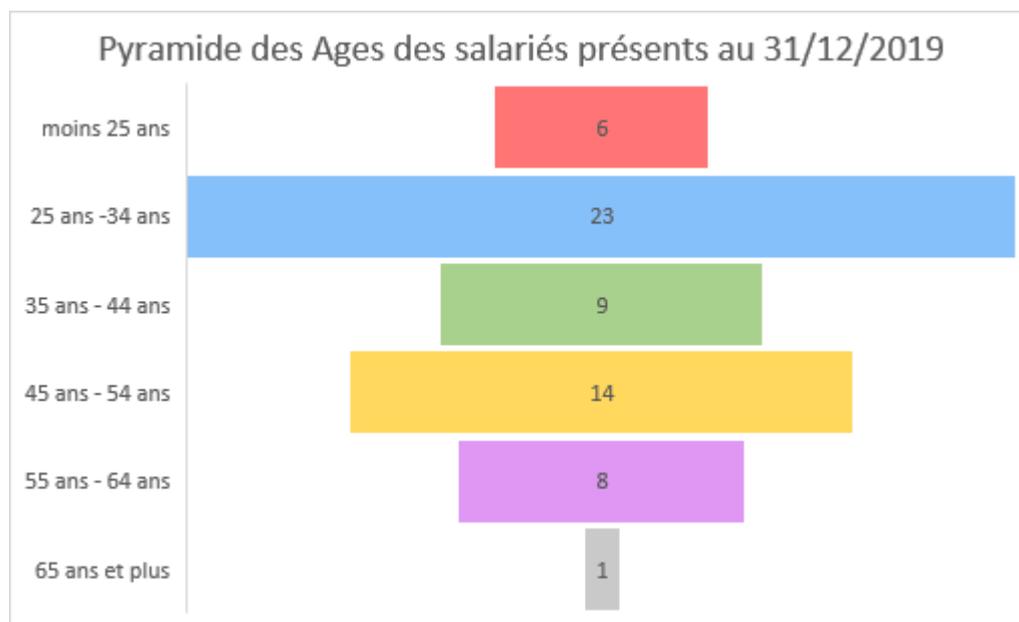
1.40.3 Embauches dans l'année

Salariés (tout contrat) embauchés en 2019	Effectif total	Effectif en ETP	ETP Homme	ETP Femme
Nombre de CDI	9	9	5	4
Nombre de CDD	14	12,6	9,1	3,5
Nombre intérim ou GEDA 10	1	1	0	1

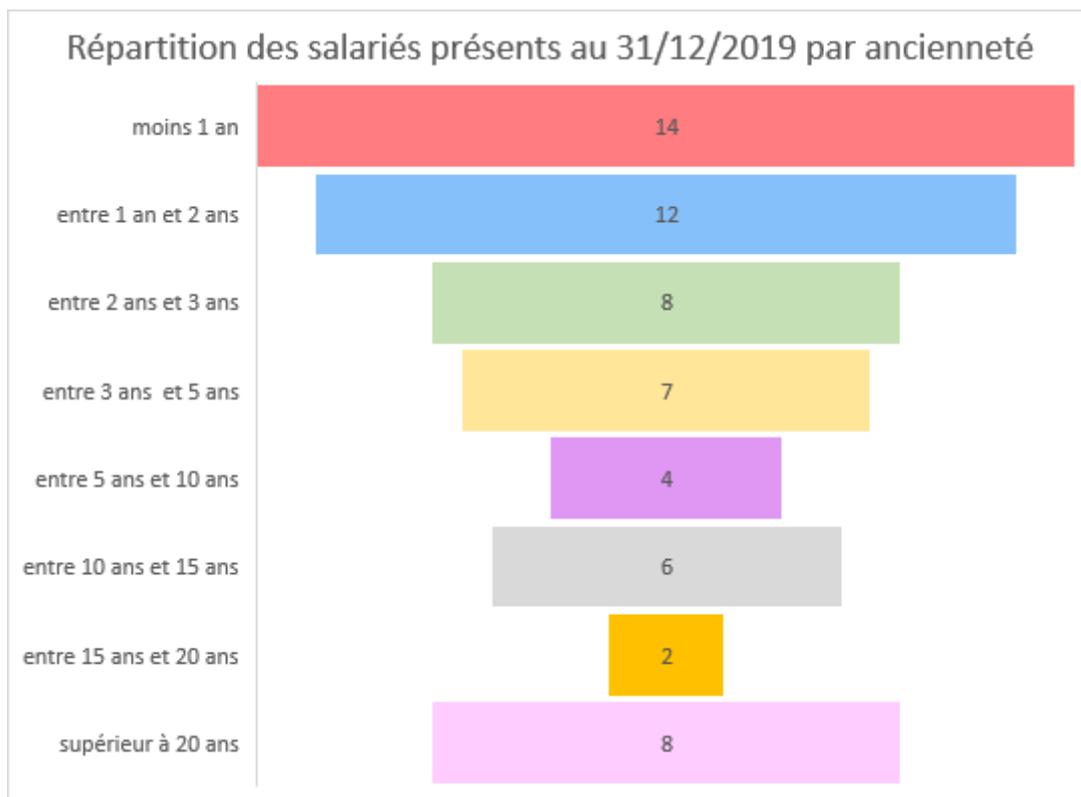


1.40.4 Pyramide des âges

Tranche d'age	moins 25 ans	25 ans -34 ans	35 ans - 44 ans	45 ans - 54 ans	55 ans - 64 ans	65 ans et plus
Nombre de salariés au 31/12/2019	6	23	9	14	8	1

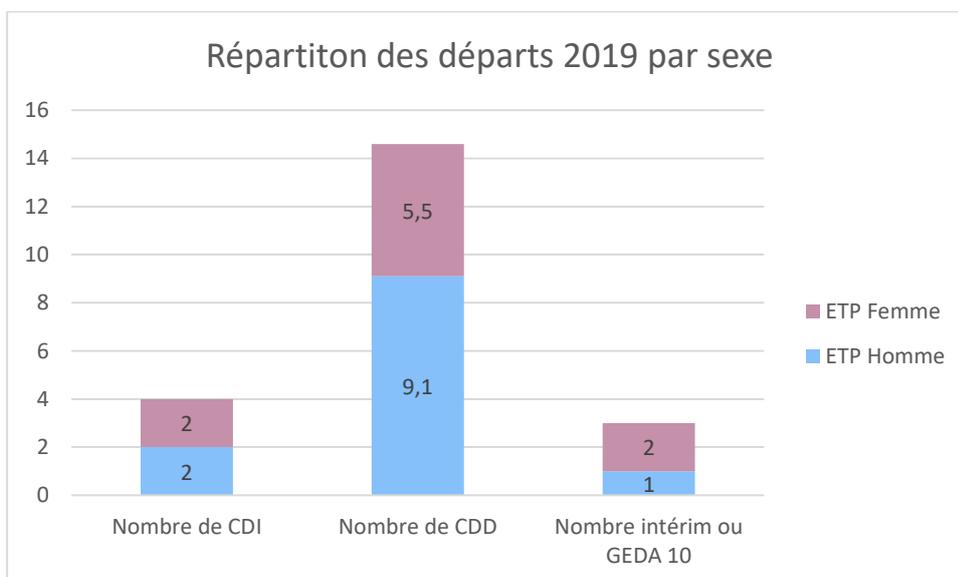


Ancienneté par tranche	moins 1 an	entre 1 an et 2 ans	entre 2 ans et 3 ans	entre 3 ans et 5 ans	entre 5 ans et 10 ans	entre 10 ans et 15 ans	entre 15 ans et 20 ans	supérieur à 20 ans
Nombre de salariés au 31/12/2019	14	12	8	7	4	6	2	8

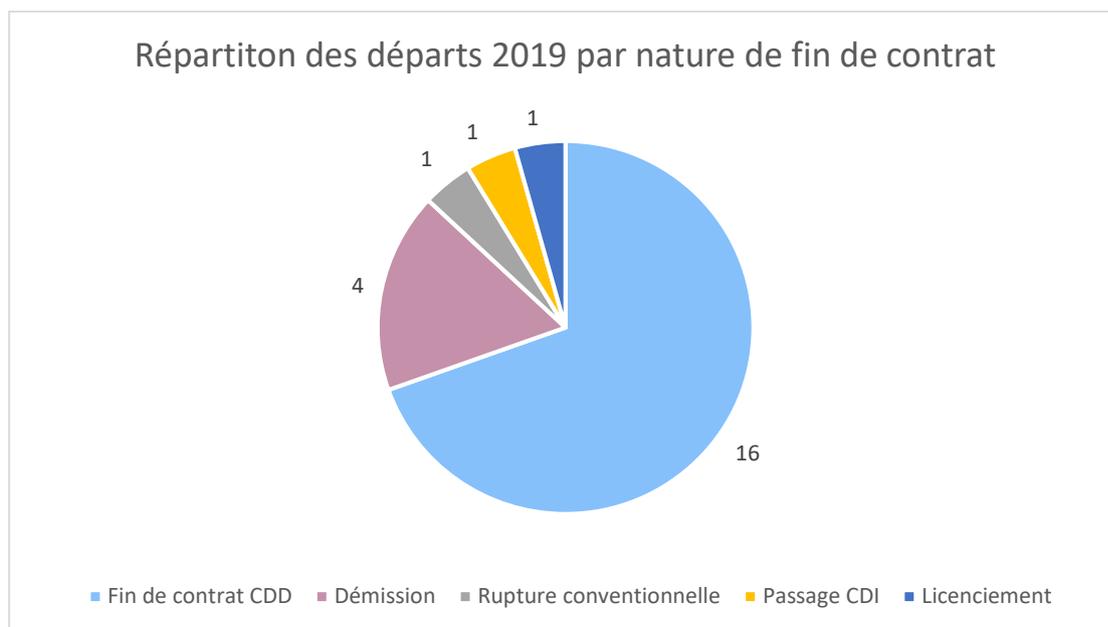


1.40.5 Nature des fins de contrat (file active 2019)

Salariés (tout contrat) partis en 2019	Effectif total	ETP	ETP Homme	ETP Femme
Nombre de CDI	4	4	2	2
Nombre de CDD	16	14,6	9,1	5,5
Nombre intérim ou GEDA 10	3	3	1	2

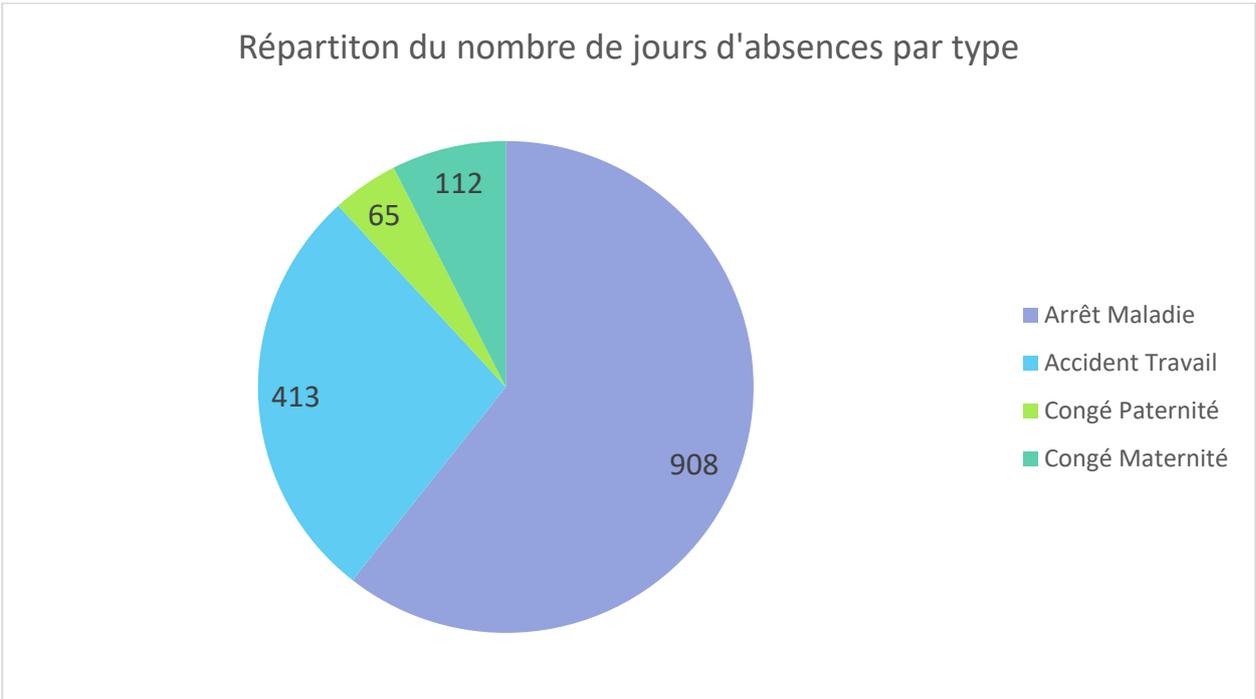
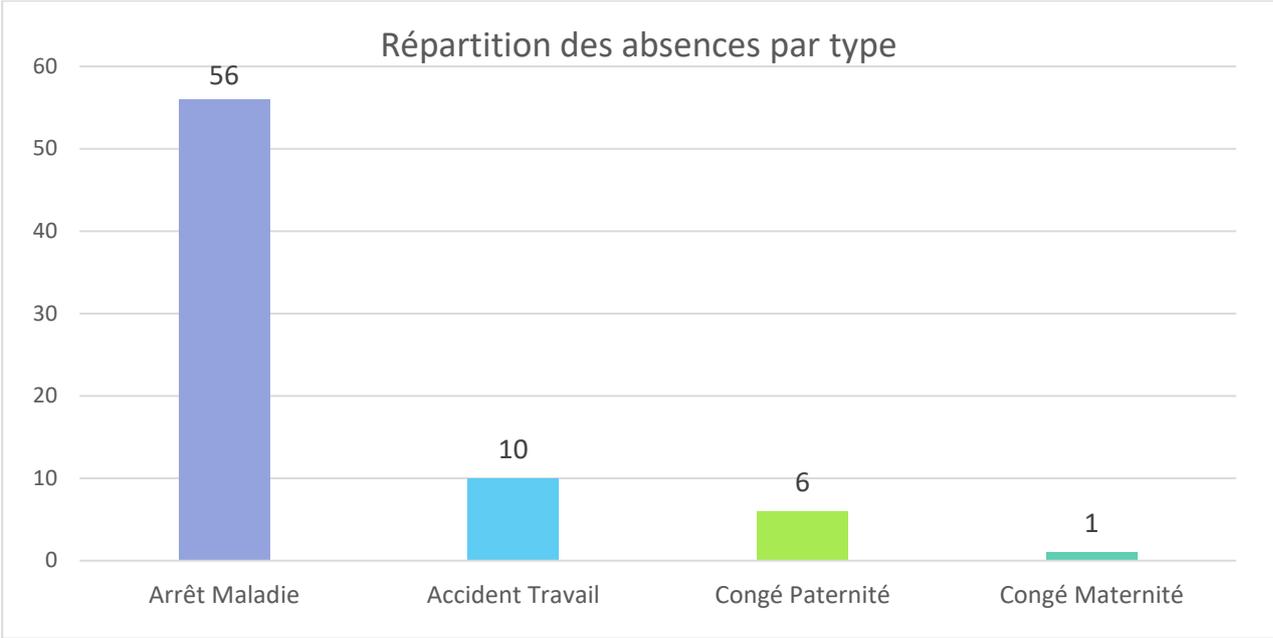


Salariés (tout contrat) partis en 2019	Effectif total	Fin de contrat CDD	Démission	Rupture conventionnelle	Passage CDI	Licenciement
Départs CDD et CDI	20	15	3	1	0	1
Départs intérim et GEDA 10	3	1	1	0	1	0
Total	23	16	4	1	1	1

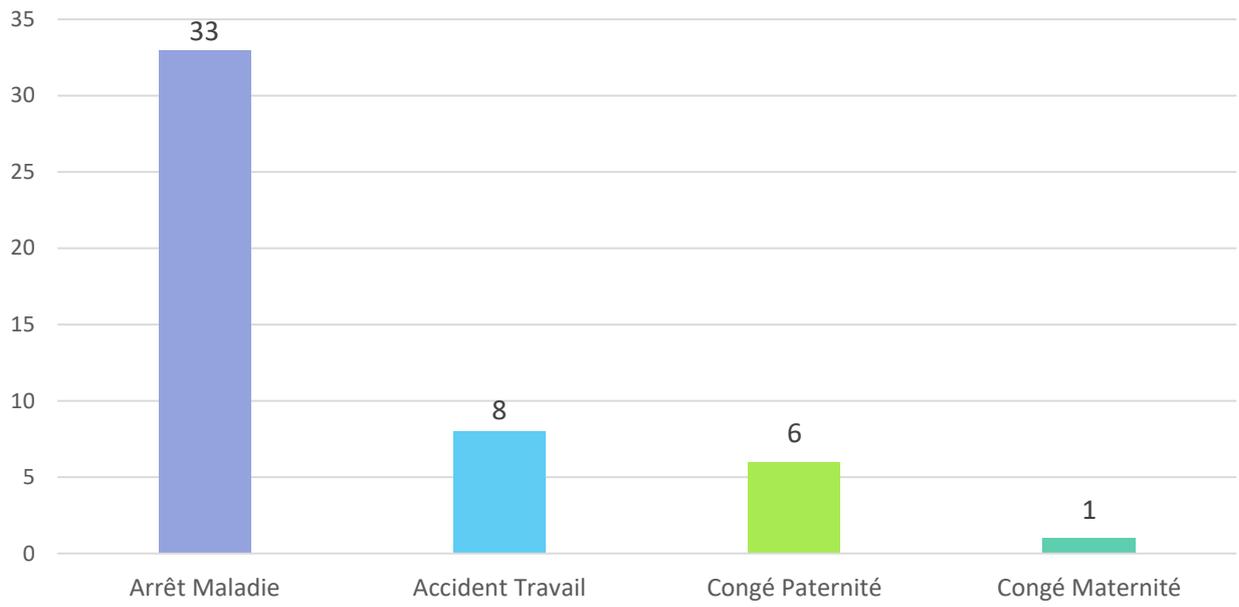


1.40.6 Les arrêts de travail

Type d'arrêt	Arrêt Maladie	Accident Travail	Congé Paternité	Congé Maternité	Total
Nombre d'arrêt	56	10	6	1	73
Nombre de jours calendaires	908	413	65	112	1498
Nombre de salariés	33	8	6	1	48



Répartition du nombre de salariés par type d'absences



1.41 Bilan financier

Le nouveau cadre réglementaire proposé par l'Autorité de Contrôle et de Tarification ne permet pas d'obtenir une vision budgétaire globale des activités de l'association. Or, les différents dispositifs éducatifs portés par l'association ont évolué au regard des besoins du territoire et des commandes du département en partant d'un dispositif unique, celui de l'hébergement.

D'une association mono-établissement, le budget a été éclaté une première fois avec la création de l'AJAP. Ces budgets ont de nouveau été éclatés avec l'ouverture du SAI, puis redéfini avec la fermeture du dispositif en 2016. Enfin, un nouvel éclatement budgétaire a été opéré en 2020 avec la séparation du dispositif Espace Gérard Doucet du budget hébergement, avec les difficultés que nous avons déjà évoquées concernant les clefs de répartitions budgétaires.

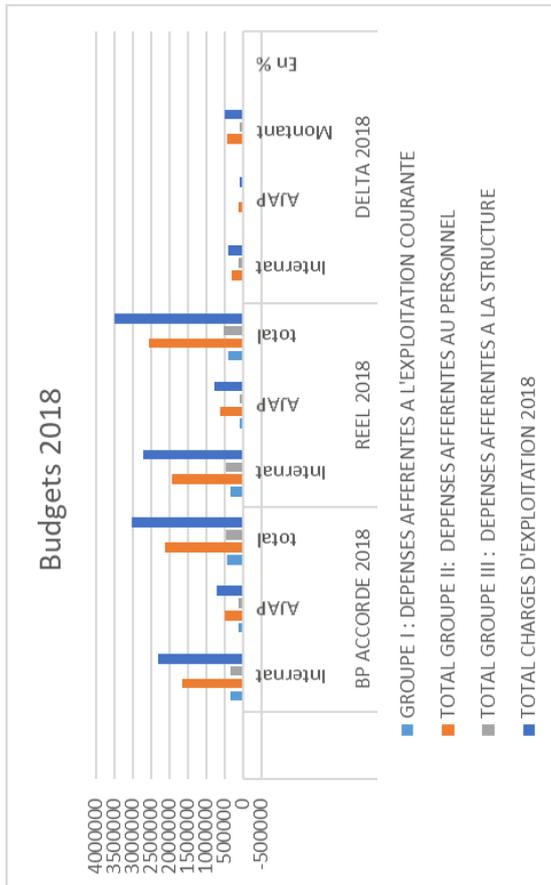
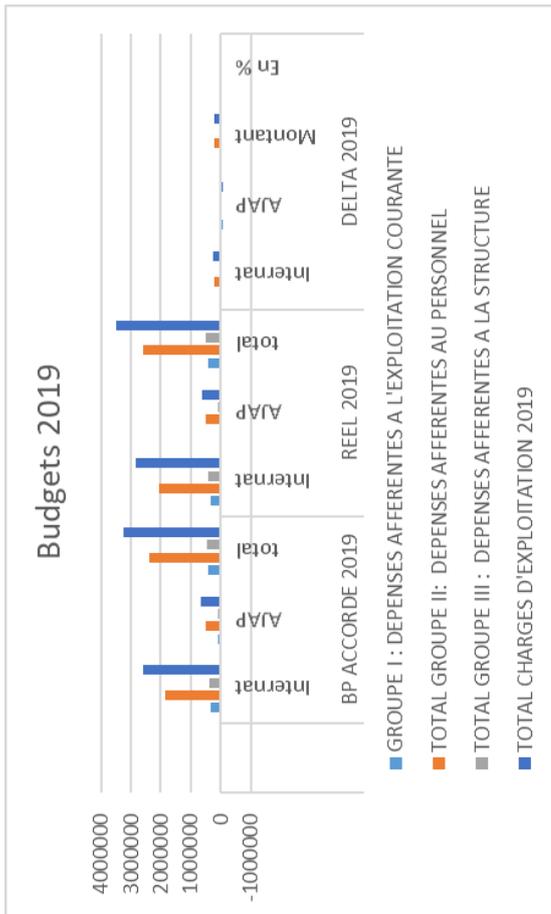
C'est pourquoi il nous paraît essentiel de maintenir une analyse budgétaire globale qui correspond mieux au fonctionnement actuel de l'association. Ce propos introductif vient confirmer, ce dont nous sommes tous d'accord, la nécessité de déboucher à terme sur un CPOM avec comme préalable la définition d'un budget base zéro.

Nous pouvons ainsi relever globalement :

- **Une stabilité des dépenses de groupe I** entre 2018 et 2019, mais une plus forte disparité entre les budgets hébergement et AJAP d'une année à l'autre. Au final, le groupe I présente un excédent de budget de plus de 15 000€.
- **Un déficit du groupe II en nette amélioration** entre 2018 et 2019, passant de 417 728€ à 206 655€, ce qui souligne le travail mené à l'interne afin de réduire la masse salariale tout en maintenant une qualité de service rendu à l'utilisateur la plus optimale. Ainsi, le groupe II de l'AJAP est quasiment à l'équilibre et le déficit du groupe II de l'hébergement est réduit de 30%
- **Un déficit du groupe III qui baisse significativement entre 2018 et 2019**, suite à l'accord trouvé avec le Département sur les budgets 2017 et 2018. A noter également qu'une provision pour risque prud'homal est toujours d'actualité.

Globalement nous, relevons une réduction de plus de 9 points de notre dépassement budgétaire entre 2018 et 2019, ce qui doit nous encourager à poursuivre nos efforts de rigueur avec le soutien de notre Autorité de Contrôle et de tarification.

Les tableaux ci-dessous permettent d'opérer un comparatif par groupe entre les budgets 2018 et 2019.



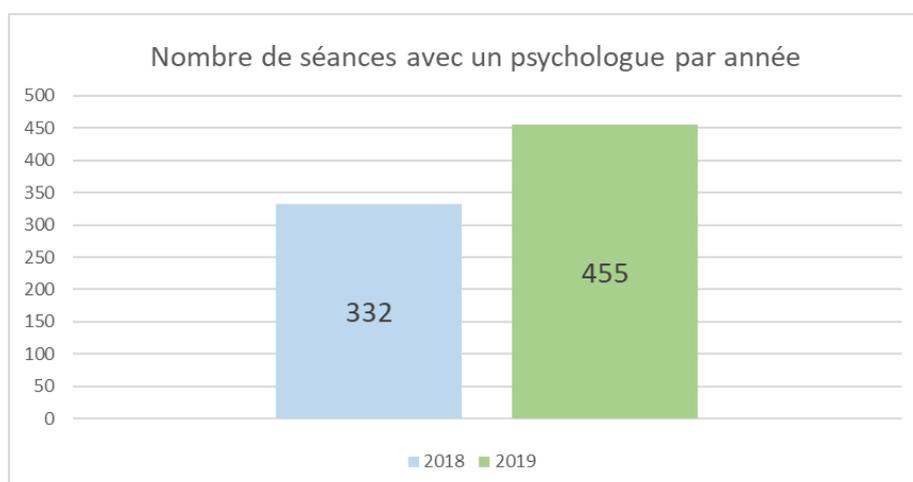
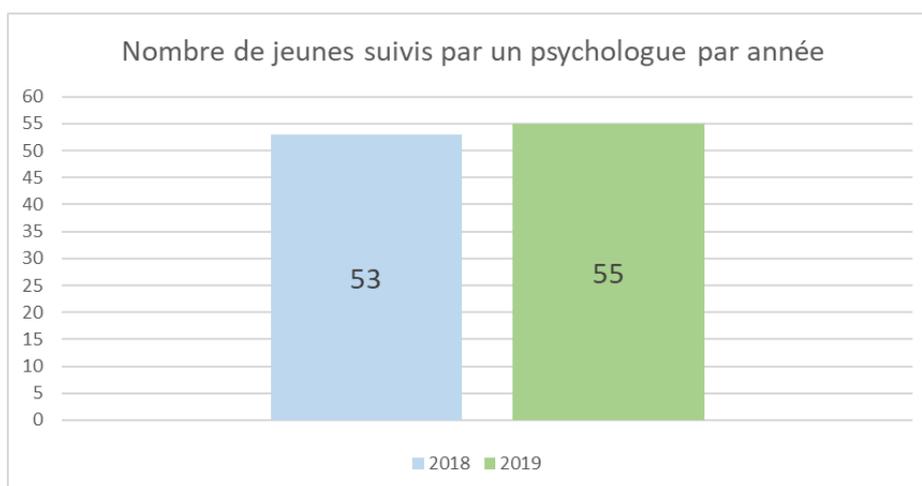
ANNEXES

Pôle Psychologique de l'AJA

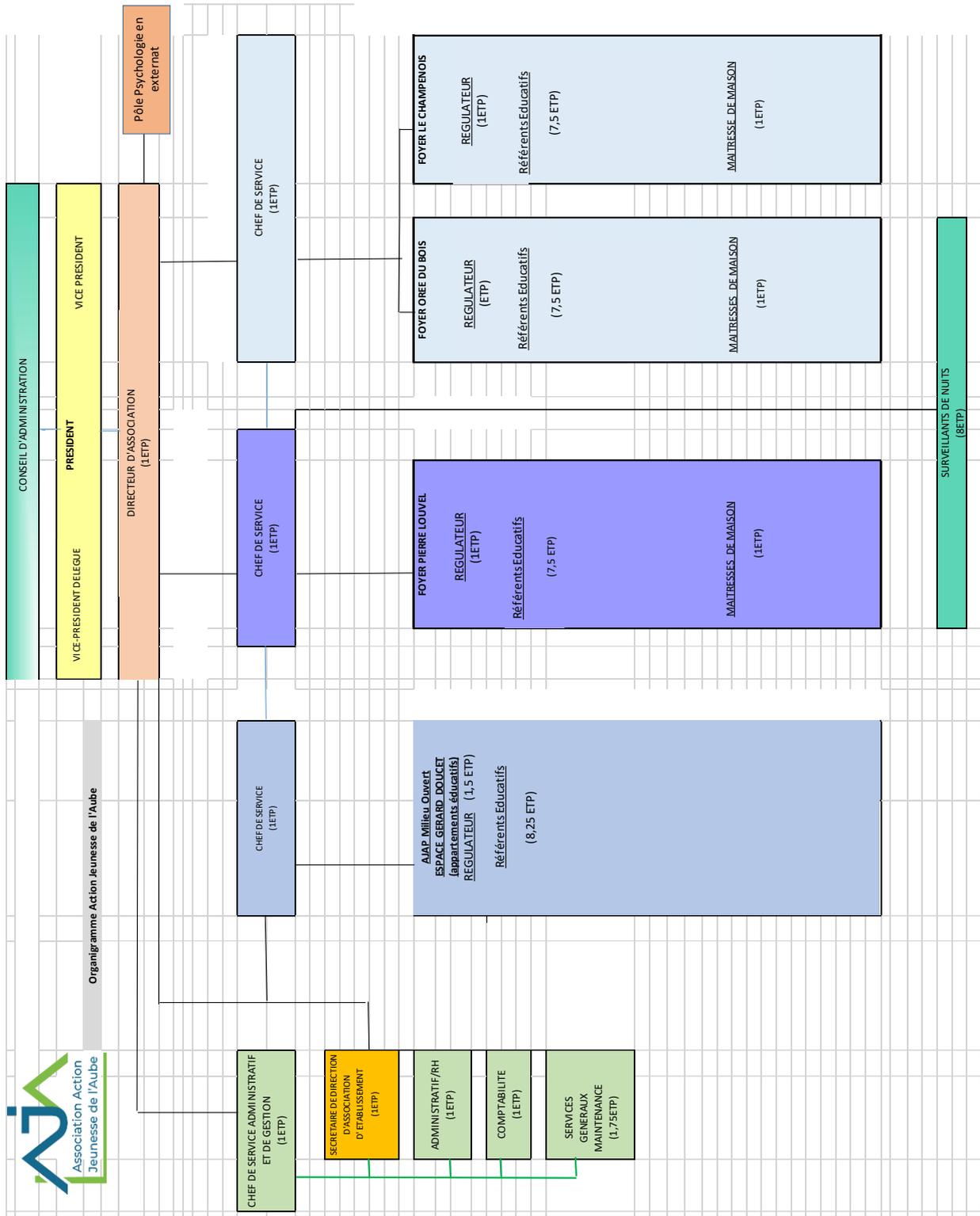
Le pôle psychologique d'Action Jeunesse de l'Aube est composé de 6 psychologues libéraux intervenant sur le principe de la vacation auprès des jeunes et des familles qui nous sont confié. Une convention de partenariat a été signée en 2017. Elle doit faire l'objet prochainement d'un renouvellement.

En 2019, le pôle psychologique a effectué sa deuxième année d'exercice plein. Nous pouvons relever une augmentation significative du nombre de séance sur l'année (37%) alors que le nombre de jeunes suivis demeure stable. L'outil « pôle psychologique » semble avoir démontré sa pertinence. Les équipes éducatives s'en saisissent facilement, et le déplacement des jeunes en cabinet extérieur est pertinent car cela inscrit le jeune et sa famille dans une démarche de droit commun. Un psychologue du travail devrait intégrer le pôle en 2020 afin de répondre à des problématiques d'accès à l'emploi que peuvent rencontrer les jeunes accompagnés.

	2018	2019
NB JEUNES	53	55
NB SEANCES	332	455



Organigramme de l'association au 21/12/2019



Séjours extérieur 2019		
	Colonie pour un jeune	
Dates	Lieu	Unité de travail
10-15/02	12 rue des Cucherons 88200 VECOUX	AJAP/EGD
17-22/02	12 rue des Cucherons 88200 VECOUX	AJAP/EGD
10-17/02	557, le Vic 88230 Ban-sur-Meurthe Clefcy	LC
10-14/02	CLOS DU PREVERT 331 Chemin de la haute Fosse 88100 Taintrux	PL
17-22/02	CLOS DU PREVERT 331 Chemin de la haute Fosse 88100 Taintrux	OB
9-14/04	Camping le Garillon + Les rives du lac	OB
14 au 21/04	7 rue Marius Avril 71110 MARCIGNY	PL
15-21/04	36 route de Dobving 57400 SARREBOURG	LC
28-30/06	Camping Lac du Der	OB
8-11/07	Camping du tertre DIENVILLE	LC
09-13/07	Gîte les Ecureuils Chissay en Touraine	AJAP/EGD
11-14/07	Camping du tertre DIENVILLE	OB
13-20/07	Gîte Rousseau 6 impasse de Rousseau 85570 l'HERMENAULT	LC
15-19/07	Camping du tertre DIENVILLE	
20-27/07	Gîte les Aires 80 impasse des Aires 07120 CHAUZON	OB
22/07-04/08	COLO TOURLAVILLE	OB
27/07-03/08	Le fief du Marais Guyot 17230 VILLEDoux	PL
2-13/08	COLO AGDE	OB

Séjours extérieur 2019		
	Colonie pour un jeune	
Dates	Lieu	Unité de travail
8-11/08	Mini camp Géraudot	OB
10-17/08	Gîte de France 1765 route des chaumettes - 07410 ARLEBOSC	LC
12-14/08 2,5j	Mini camp Géraudot	PL
13-16/08	Auberge de Jeunesse POITIERS	AJAP
14-16/08 2,5j	Mini camp Géraudot	PL
17-24/08	Gîte la Vallée 2 imp. Couvallot 79000 SCIECQ	OB
17-24/08	Domaine de la Cotille SALAVAS	PL
24-30/08	Gîte de France 24 place de l'église 56160 LANGOELAN	AJAP/EGD
21-27/10	Gîte Elise 20 grande rue 88110 RAON-SUR-PLAINE	OB
26-29/10	6 rue de la Côte 54380 AUTREVILLE SUR MOSELLE	LC
31/10-03/11	Paris	PL
21-24/12	Gîte 1 rue de l'Heurtebise 77133 MACHAULT	PL